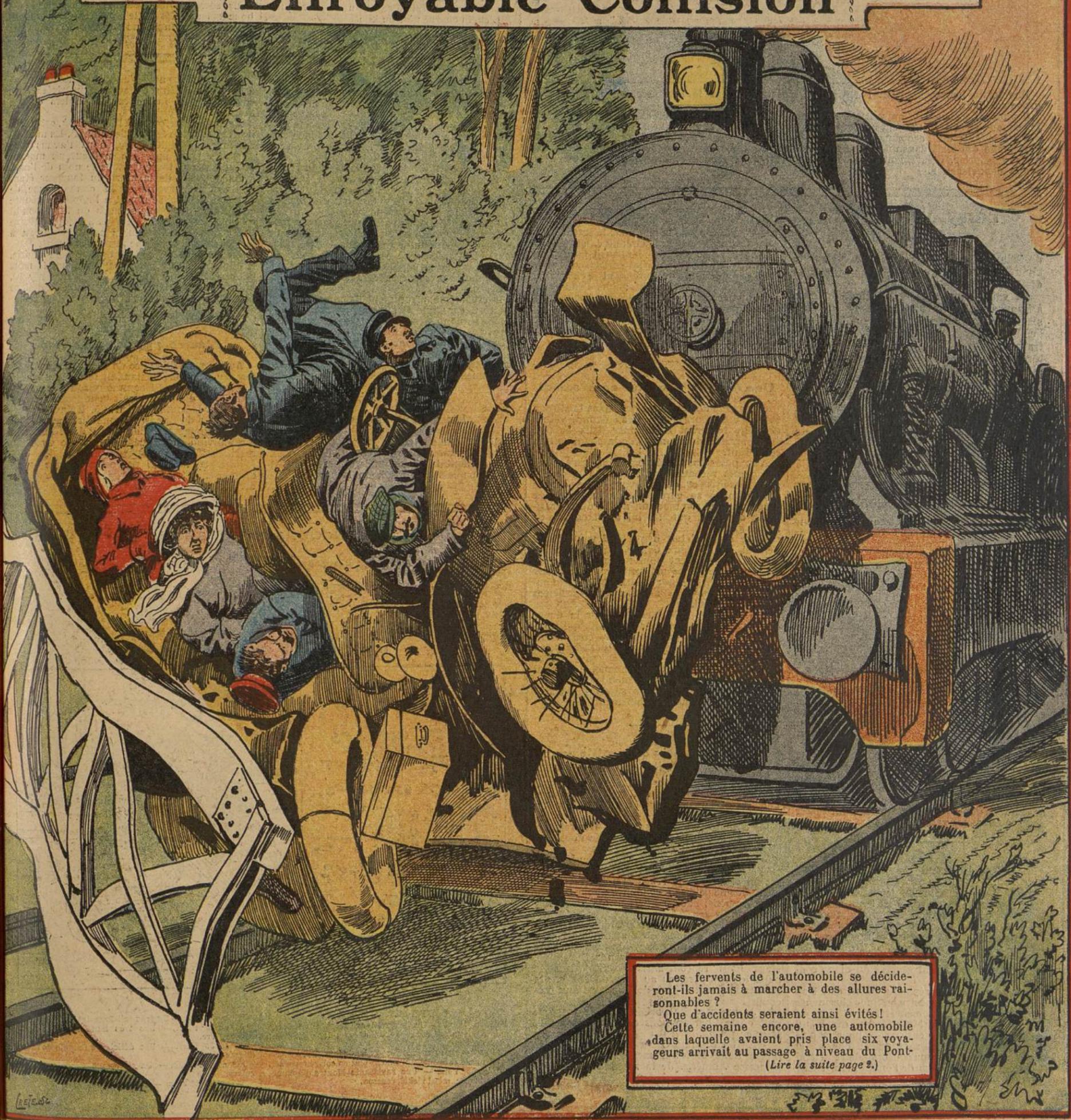


# L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

## Effroyable Collision

Hebdomadaire



Les fervents de l'automobile se décideront-ils jamais à marcher à des allures raisonnables ?

Que d'accidents seraient ainsi évités !

Cette semaine encore, une automobile dans laquelle avaient pris place six voyageurs arrivait au passage à niveau du Pont-

(Lire la suite page 2.)

## Terrible accident de voiture



Une jeune femme habitant Paris, qui villégiaturait dans le Limousin, a été victime d'un grave accident.

Comme elle revenait, en voiture, du bourg de Saint-Anne-Saint-Priest, le cheval s'abattit brusquement et les voyageurs furent violemment projetés sur la route.

Deux enfants qui l'accompagnaient purent être relevés sans beaucoup de mal, mais la jeune Parisienne qui était dans un état de grossesse avancé, dut être transportée chez ses parents, à Neuvic-Entier. Grièvement blessée, la pauvre femme y est morte dans la nuit, sans avoir repris connaissance.

## Effroyable collision

(Suite)

de-Briques, près de Boulogne-sur-Mer, le chauffeur ne s'aperçut pas que la barrière était fermée.

La voiture qui marchait à 40 kilomètres à l'heure vint donner violemment sur l'obstacle qui se défonça. L'automobile s'engagea sur la voie au moment où arrivait le train rapide de Paris à Boulogne. Un choc terrible se produisit et l'auto fut projetée à plusieurs mètres de là.

Quand les secours arrivèrent on constata que le conducteur avait été tué sur le coup.

Les cinq autres passagers, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Boulogne; ce sont un adjoint au maire de Béthune; un courtier de commerce et deux dames de Paris, ainsi qu'un électricien du Touquet.

## Suicide d'un condamné à mort

Pierre Ripoll, vingt-sept ans, condamné par contumace, le 31 mai 1906, à la peine de mort par la cour d'assises d'Alger et arrêté par la gendarmerie de Longuyon, avait été écroué à la prison de Briey en attendant son transfert à Alger. Il s'est pendu dans sa cellule à l'aide de son mouchoir de poche. Un gardien faisant une ronde le matin découvrit son cadavre et donna l'alarme; mais il était trop tard; la mort avait fait son œuvre.

## La condamnation de deux brutes

On se rappelle que récemment les nommés Carratier et Tardy avaient lâché une chienne, après l'avoir enduite de pétrole enflammé, et que la bête affolée avait communiqué le feu aux vêtements d'une fillette de six ans, qui succomba aux suites de ses brûlures.

Le tribunal correctionnel de Béziers avait infligé à ces deux individus une peine de deux mois d'emprisonnement et une amende. Le procureur général près la cour d'appel de Montpellier, estimant, à juste titre, cette condamnation tout à fait insuffisante, vient d'interjeter appel à minima de ce jugement.

## Une histoire de revenant

Depuis une huitaine de jours, la police de Manor-Park, faubourg de l'est londonien, est régulièrement obligée d'intervenir tous les soirs à propos d'une histoire de revenant.

Alléché à l'idée de pouvoir interviewer un spectre, un de nos confrères s'est rendu sur les lieux, mais n'a pu, hélas!... que recueillir les déclarations froidement sensées du digne concierge de céans.

Le bruit s'étant répandu, on ne sait trop comment, que le spectre d'une charmante et jolie femme se promenait la nuit dans le cimetière israélite de Manor-Park; dès la fin du jour une foule de curieux — pour la plupart des enfants — se massent devant la grille principale de « ma » nécropole et attend patiemment l'apparition de l'ombre maintenant célèbre.

Le fait d'attendre bien sagement le bon vouloir d'un spectre ne tombe certainement pas sous le coup de la loi; mais le sort a voulu que devant la grille du cimetière, situé, dans l'artère la plus animée du faubourg, passent des tramways électriques. Or les curieux accourent en si grand nombre qu'ils rendent la circulation des véhicules presque impossible. D'où intervention nécessaire de quelques bons policiers, qui se passeraient volontiers de cette besogne supplémentaire, d'autant plus que la charmante « revenante », en vraie femme, se fait attendre. Et cela depuis longtemps...

## Une émeute pour un enlèvement

On mande de Budapest que, dans la station thermale de Dornavatra, deux dames, vêtues de noir, tentèrent d'entraîner deux enfants en les arrachant des mains de la bonne qui les conduisait.

Aux passants attirés par l'incident, l'une des dames raconta qu'elle était la mère des deux enfants et qu'ils avaient été confiés légalement à sa garde par le jugement de divorce contre son mari, un major du 63<sup>e</sup> régiment de ligne, qui les lui avait enlevés de force.

Cette scène s'était déroulée devant l'Hôtel Central, où les deux dames, la bonne et les enfants se retirèrent pour mettre fin à cette scène pénible. A ce moment arriva le major qui se voyant refuser l'accès de l'Hôtel Central, donna l'ordre à dix-huit soldats musiciens d'envahir l'hôtel.

La police, appelée d'urgence par la direction de l'hôtel, se heurta aux soldats qui, toujours commandés par le major, entamèrent un combat en règle avec les agents et les repoussèrent. Des renforts de police arrivèrent et permirent d'arrêter le major, auquel le tribunal infligea, séance tenante, une amende de 500 couronnes, sans préjudice des suites judiciaires que cette affaire aura certainement.

## Divorcés... après cinq mille ans

Le tribunal de Saint-Louis (États-Unis) s'est occupé du divorce des époux Ott, qui s'aiment pourtant depuis... cinq mille ans. Voici les déclarations que M. Ott a faites aux juges:

Ma femme et moi, nous croyons à la réincarnation et nous sommes certains de nous être aimés quand nous étions égyptiens.

En 1910, au retour d'un voyage en Égypte, où j'étais allé étudier l'art antique — M. Ott est un artiste — je rencontrai Mme Ott. Je n'eus aucune peine à reconnaître en elle la princesse Amnérís, fille du Pharaon qui vivait il y a cinq mille ans.

A cette époque lointaine, date de notre première incarnation, étant moi-même Égyptien, je vis la princesse Amnérís dans la chambre de la reine de la grande Pyramide. Nous nous rencontrâmes ensuite dans le palais de son père, au bord du Nil, car la princesse aimait à jeter des bonbons aux crocodiles.

Je me rappelle parfaitement la tragique nuit où le Pharaon nous découvrit et me fit jeter en prison.

Eh bien! Mme Ott a la même figure, la même taille et les mêmes manières que la princesse Amnérís. Je la reconnus pour telle et l'épousai.

## POUR S'EMPARER DES BANDITS

A la suite de l'affaire des bandits, M. Lépine avait nommé, on se souvient, une commission spéciale à laquelle avait été adjoint M. Kling, directeur du laboratoire municipal, et l'avait chargée d'étudier les moyens susceptibles de faciliter la tâche des agents désignés pour capturer un forcené. La commission devait également expérimenter des cuirasses destinées à assurer aux représentants de la force publique une protection efficace contre les balles des malfaiteurs.

Après de longues recherches, M. Kling a réussi à trouver une substance qui peut être jetée par un appareil et qui, en éclatant, dégage un gaz dont les effets sont d'aveugler durant quelques instants et d'asphyxier momentanément ceux qui les respirent. Cette indisposition peut durer quelques heures.

M. Kling a également trouvé un moyen pour faire pénétrer cette substance dans une chambre close. Ainsi un fou furieux ou un malfaiteur déterminé à une résistance désespérée, pourrait être capturé sans risques. L'engin chargé pèse un kilo.

Le directeur du laboratoire municipal, prévoyant le cas où les malfaiteurs arriveraient,

eux aussi, à posséder des engins semblables, a songé à trouver le moyen d'en atténuer les effets.

Des expériences ont eu lieu ces jours-ci, dans les locaux désaffectés de l'hôpital de la Pitié, MM. Lépine, Guichard, Kling, Sanglé-Ferrière, sous-directeur du laboratoire municipal, professeur Henriot, Vieille, membre de l'Institut, inventeur de la poudre B; Touny, directeur de la police municipale; Métiévier, ingénieur, représentant le Creusot, et plusieurs officiers du génie assistèrent à ces expériences qui ont été concluantes.

On crache, on étourdit, on est aveuglé, on pleure, mais ce n'est que passager.

On a essayé ensuite des boucliers et cuirasses. Plusieurs systèmes reconnus comme opposant une résistance entière aux projectiles ont été adoptés. Ils seront employés selon les cas.

Ajoutons qu'à la préfecture de police, aussi bien qu'au laboratoire municipal, on entend tenir secrets, non seulement la nature des boucliers adoptés et le système de l'appareil lance-bombes, mais encore la composition des engins.

Mme Ott croit aussi à la réincarnation. Elle est convaincue qu'elle fut la princesse Amnérís, elle se souvient qu'elle jeta la pâte aux crocodiles et n'ignore pas qu'il y a cinq mille ans, en effet, elle aperçut dans la Pyramide « le plus bel homme du monde », qu'elle fut bien aise de revoir, en 1910, sous la forme provisoire du citoyen américain Ott.

« Ne vous étonnez pas, dit-elle aux juges, si après tant de temps nous nous sommes retrouvés. Je suis certaine que c'est Isis, la puissante déesse de l'Égypte, qui a veillé sur nous et nous a de nouveau réunis. »

Cependant, elle demande aux juges de prononcer le divorce, sous prétexte qu'après avoir été pendant cinq mille ans le modèle des amoureux, M. Ott s'est désagréablement transformé. Il est devenu d'un caractère acariâtre, il insulte sa femme en présence de leurs hôtes et casse la vaisselle.

Il est même atrocement jaloux; en quoi il a tort, car Mme Ott lui a pourtant donné, en l'attendant pendant cinq mille ans, une preuve suffisante de fidélité.

Les juges ne se sont pas encore prononcés. Il faut espérer qu'ils sauront empêcher la destruction de ce foyer si difficilement et si patiemment construit.

## Mort pour un autre

Atteint d'une maladie grave, un fourreur d'origine roumaine se présentait, il y a deux mois, à l'hôpital Laënnec, mais, comme il n'avait pas de papiers d'identité, on refusa de l'admettre.

Le pauvre homme s'en alla conter sa peine à la femme d'un de ses compatriotes, qui, compatissante, lui prêta les papiers de son mari.

Le fourreur retourna à l'hôpital où, cette fois, il fut admis sous le nom de son ami. La maladie du fourreur était grave, nous l'avons dit; quelques jours après, le malheureux mourut et fut enterré, toujours sous le nom de l'ami.

La nouvelle de la mort du fourreur étant récemment parvenue à la connaissance de son ami, celui-ci se rendit à l'hôpital Laënnec et réclama ses papiers; mais on lui répondit qu'il ne pouvait être celui qu'il disait, puisque l'acte de décès de celui-ci avait été dressé à la mairie du septième arrondissement.

Le malheureux défunt courut à la mairie, expliqua la supercherie employée par le mort pour se faire hospitaliser. Mais, rien n'y fit, et, pour le moment, le pauvre diable doit se considérer comme mort.

## Bizarre procès en divorce

Au tribunal de police de Bedford, en Angleterre, une femme demandait le divorce contre son mari et donnait comme raison que ce dernier, il y a dix ans, l'avait vendue à un camarade pour la somme de 1 fr. 25. Il l'avait expédiée franco de Londres à une distance de plus de 500 kilomètres. Elle vécut deux ans avec cet individu, puis elle revint vivre avec son mari.

Fort peu attendri par cette histoire extraordinaire, le tribunal a repoussé l'instance en divorce.

## CONCOURS N° 43 (8 Séries)

# OU SONT-ILS ?

HUITIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



JE VAIS DIRE A DURAND DE NE PAS OUBLIER QUE LES CINQ FILS DUPONT QUI ONT COMMANDE CHACUN UNE PAIRE DE CANNES AVANT DE PARTIR POUR L'AFRIQUE. !!

## LISTE DES PRIX

PREMIER PRIX. — Un merveilleux Meuble de Dame tout à la fois table à ouvrage, bibliothèque, table coiffeuse, bureau de dame.  
2<sup>e</sup> PRIX. — Un splendide Nécessaire de fumeurs, comprenant 3 pièces et un plateau, entièrement en cuivre repoussé.  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> PRIX. — Une ravissante Montre d'homme, double boîtier, métal nickelé, écusson.

6<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> PRIX. — Un très joli Bracelet "esclave".  
13<sup>e</sup> au 25<sup>e</sup> PRIX. — Une très belle Corbeille à pain, genre cuivre.  
26<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> PRIX. — Une délicieuse Épinglé de cravate filigrane argent.  
51<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> PRIX. — Un charmant Condrier-Marmite, cuivre.  
101<sup>e</sup> au 150<sup>e</sup> PRIX. — Une jolie Boussole.

## Les Faits-Divers de la Semaine

**CRIME ET SUICIDE.** — A cinq heures du matin, un charretier découvrait sur la route de Loisy-sur-Marne à Couvrot, trois cadavres étendus au travers du chemin : ceux d'un contremaître à l'usine de ciment français, à Couvrot ; d'une femme, vingt-sept ans, et de leur bébé, le petit Marcel, âgé de huit mois.

Le parquet et la gendarmerie de Vitry-le-François se transportèrent immédiatement sur les lieux. De l'enquête et de l'autopsie, il résulte que toute hypothèse de guet-apens doit être écartée.

La veille, vers 9 heures et demie, après avoir passé l'après-midi en joyeuse compagnie, les époux revenaient à Couvrot lorsqu'une discussion s'éleva entre eux, aux cours de laquelle le mari, quelque peu pris de boisson, tira un browning de sa poche et tua son enfant, puis sa femme. Affolé, il se tira ensuite une balle dans la tête. **VITRY-LE-FRANÇOIS.**



**UNE AUTO CONTRE UN ARBRE.** — Cinq automobiles dans lesquelles avaient pris place les membres de la Société géologique de France revenaient de Fère-en-Tardenois. A l'entrée de Villiers-Agron, la troisième voiture prit mal son virage et alla heurter un arbre. Les cinq voyageurs furent projetés sur la route et assez gravement contusionnés. Le chauffeur a succombé. **REIMS.**



**TOMBE SUR LA VOIE.** — Près de la station de Villeparrot un train passait à grande vitesse. Soudain une portière s'ouvrit et un petit garçon tomba sur la voie. On actionna le signal d'alarme : le train stoppa. La mère et le serre-frein se précipitèrent sur la voie et relevèrent le pauvre petit qui était grièvement blessé. **GREZET.**



**CHIEN DANGEREUX.** — La population était mise en émoi, l'autre jour, par la présence dans les rues d'un chien qui mordait tous les passants. On se mit à la poursuite de l'animal et on finit par s'en emparer. Le chien dangereux a été confié à un vétérinaire qui l'a mis en observation. **BRUYÈRES.**

# LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

## CHAPITRE II

LA MALÉDICTION (Suite.) \*

En présence de cette requête extraordinaire, le procureur interdit eut un moment d'hésitation. Se dir geant enfin vers la porte de la salle à manger, il répondit en consultant du regard M<sup>e</sup> Ormond.

— Je vais voir ce que dira le coroner. Miss Darrell n'eut pas le temps d'attendre qu'il revint. Écartant d'un geste impérieux l'avocat qui lui barrait le passage, elle suivit aussitôt M. Ferris.

— Où l'a-t-on trouvée, cette pauvre femme ? demanda-t-elle.

On lui indiqua l'endroit, on lui expliqua tout ce qu'elle voulut. La jeune fille semblait en imposer à tous les assistants, sauf toutefois à M<sup>e</sup> Ormond, qui avait l'air étonné, inquiet.

— Dire que c'est un vulgaire cheminéau !... commença-t-elle d'un ton rêveur, tout en promenant autour d'elle un regard distraité.

A un moment donné, M. Byrd la vit tressaillir et faire un pas de côté, comme pour poser son pied sur un point déterminé du tapis.

— Elle a vu quelque chose, pensa M. Byrd. Je me demande si elle osera le ramasser.

La jeune fille, pour l'instant, se tenait dans la même attitude droite, hautaine, qu'auparavant. Il sembla au détective qu'elle cherchait, par ses questions, à détourner de sa personne l'attention de ses interlocuteurs.

— On dirait qu'on frappe, fit-elle tout à coup en regardant vers la porte qui donnait sur le jardin.

Le coroner s'empressa d'aller ouvrir, M. Ferris et M<sup>e</sup> Ormond se tournèrent du même côté. Mais la jeune fille sentait probablement peser sur elle le regard de M. Byrd : elle ne fit aucun mouvement suspect.

Miss Darrell ne s'était pas trompée : un dialogue rapide s'échangeait, à la porte, entre le coroner et un personnage qu'on ne voyait pas.

— Je viens de la prison, disait une voix d'homme. Le cheminéau est dans tous ses états. Il se figure qu'on l'accuse d'avoir volé et ne fait aucune difficulté pour reconnaître qu'il a en effet dérobé un couvert en argent, dans la cuisine d'une maison où on lui a donné à manger. Il s'attend bien à faire de la prison, en conséquence, mais n'a évidemment pas la moindre idée de l'accusation plus grave qui pèse sur lui. On est disposé à le croire innocent là-bas.

A ces mots, la jeune fille fit involontairement un pas vers la porte, en étouffant une exclamation. Le détective profita aussitôt de l'occasion pour ramasser l'objet sur lequel Miss Darrell avait posé son pied, mouvement dont elle ne sembla même pas s'apercevoir.

Fixant sur M. Ferris, un regard dans l'étonnement duquel M. Byrd crut démêler un secret effroi, elle s'écria d'une voix contrainte :

— Que veut dire cet homme ? Si ce n'est pas le cheminéau, qui donc a pu commettre le crime ?

\* Voir les numéros 193 et 194.

— C'est une question à laquelle il est impossible de répondre pour l'instant, dit le procureur, étonné de cette impétuosité, pendant que M<sup>e</sup> Ormond s'efforçait encore de rappeler la jeune fille au sentiment des bien-séances.

— Calmez-vous, Béatrice, disait-il. Pourquoi vous agitez-vous ainsi pour une question qui ne vous concerne en rien ? Laissez cela, je vous en supplie, à ceux dont c'est l'affaire.

Sans relever les paroles de l'avocat, Miss Darrell regardait alternativement M. Ferris et le coroner, comme si elle eût cherché à lire sur leurs visages la confirmation d'un doute affreux dont elle était obsédée.

M. Byrd s'approcha respectueusement.

— Pardon, mademoiselle, fit-il à demi-voix, cette bague serait-elle à vous ?

En même temps il lui présentait une bague ornée d'un diamant précieux.

La vue de ce bijou, dans un moment pareil, acheva d'étonner les assistants. Ils se groupèrent autour de la jeune fille, regardant la bague et attendant, non sans curiosité, la réponse de Miss Darrell.

— Je l'ai trouvée à vos pieds, mademoiselle, ajouta le détective, d'une voix indifférente et de l'air d'un homme bien élevé s'excusant d'avoir adressé la parole à une jeune fille sans y être invité.

Cette explication, ou la manière dont elle était offerte, semblèrent aider Mlle Darrell à se reprendre.

— Je vous remercie infiniment, monsieur, dit-elle avec un sourire d'une amabilité forcée. Oui, cette bague est bien à moi, j'ai dû la laisser tomber sans m'en apercevoir.

Puis, voyant que M<sup>e</sup> Ormond fixait sur elle un regard surpris, elle prit la bague en rougissant et la passa négligemment à son doigt.

L'audace de la jeune fille, en s'appropriant ainsi un bijou qu'il ne croyait pas devoir lui appartenir, ne laissa pas de faire l'admiration du détective. M. Byrd avait été loin de s'attendre à un pareil dénouement de la petite scène qu'il avait combinée avec tant de soin, il n'eut garde de trahir son dépit, d'autant plus que les deux magistrats principalement intéressés à la découverte de la vérité semblèrent accepter, sans hésitation, les paroles de Miss Darrell.

— Elle ne manque pas d'aplomb ! se dit-il par devers lui, mais ce n'est pas une excuse, j'aurais dû m'en douter. J'ai fait là un pas de clerc, tout simplement... Tiens ! il paraît qu'il y a du nouveau !

Une des voisines qui était restée auprès de Mme Clemmens venait en effet de paraître sur le seuil de la porte.

— Elle a bougé, annonça-t-elle tout effarée, elle a essayé de parler...

Chacun s'empressa de gagner la chambre où agonisait la veuve. C'était vrai : les lèvres de la mourante s'agitaient d'une manière convulsive, des sons inarticulés s'échappaient de sa bouche, au milieu desquels on distinguait au bout d'un moment deux mots qui revenaient avec persistance :

— Main !... Bague !...

— Que signifie !... murmura M. Ferris à demi-voix, mais le médecin lui fit signe de se taire.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

**LE REVOLVER.** — Un cultivateur découvrit sur la route le cadavre d'un homme. Près de lui se trouvait un revolver. Cet individu avait habité autrefois la commune de Langourla et, récemment, y était revenu en proférant des menaces de mort contre un ancien voisin. Celui-ci fut trouvé mort à son domicile. On présume que son ennemi pénétra nuitamment dans sa demeure et lui tira deux balles de revolver, dont une, traversant le cerveau, provoqua la mort immédiate. Son crime accompli, il s'est logé deux balles dans la tête. **REIMS.**



**MYSTÉRIEUX BLESSÉ.** — Pendant la nuit, une automobile passait rapidement sur la route de Pont-du-Cens. Elle heurta un ouvrier qui rentra chez lui et le reversa. Comme d'une auberge voisine des gens accouraient, les deux automobilistes qui se trouvaient sur le véhicule descendirent, enlevèrent le blessé qu'ils jetèrent dans l'auto et disparurent à toute allure. **NANTES.**



**LA FOLIE.** — Au cours d'une crise de folie, une femme, âgée de 30 ans, a saisi une bouteille à cidre et en a asséné plusieurs coups sur la tête d'une petite-fille, âgée de dix mois. On désespère de sauver l'enfant. La malheureuse femme va être enfermée. **ROUEN.**



**SAUVETAGE MOUVEMENTÉ.** — Sur la plage, un père et une mère appelaient au secours. Leur fils, âgé de 22 ans, se noyait. Deux jeunes gens se jetèrent à l'eau, mais l'un dut regagner la rive. Le second, sur le point de se noyer, réussit à retrouver le corps. Il put le ramener sur la plage ; mais la mort avait fait son œuvre. **VILLERS-SUR-MER.**

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

### L'INVITE AU CAMBRIOLAGE

La plaignante, M<sup>lle</sup> Philaminte Nourrijon, est une mince et osseuse personne qui a franchi depuis quelque temps déjà le cap de la quarantaine ; mais elle n'a pas renoncé à toute prétention.

Elle minaude ; elle zézaie ; elle est peinte ; elle est teinte et elle se pince continuellement le bout du nez pour qu'il paraisse moins écarlaté.

Le prévenu, lui, est un apache de profession, avec le physique de l'emploi.

Le président. — D'après les fiches anthropométriques, vous vous nommez Célestin Bongeller, vous auriez déjà subi neuf condamnations pour vol, escroquerie, etc...

Le prévenu. — Et c'étera... Eh allez donc ! Je proteste, je m'appelle Oscar Belami ! (Avec emphase.) Mon casier judiciaire est aussi pur que ma conscience !

Le président. — Cependant M. Bertillon prétend...

Le prévenu, interrompant. — Si c'est M. Bertillon qui nomme les gens à c'te heure, faut le dire... Pourquoi qu'il m'a pas nommé sous-secrétaire d'État pendant qu'il y était ?... ça m'irait assez c'te placé-là.

Le président. — Vous êtes prévenu d'avoir cambriolé l'appartement de la demoiselle Philaminte Nourrijon.

Le prévenu. — Cambriolé, c'est bien vite dit (ricanant). Je ne lui en ai pas encore assez pris à son gré, à c'te demoiselle... Demandez-y pour voir !

La plaignante, de sa place. — Infâme ! infâme ! (à l'huissier). Des sels ? des sels ? je sens que je vals me trouver mal !

Le prévenu. — Je ne dis que la vérité... Si je suis entré dans l'appartement de c'te demoiselle, c'est bien par hasard... je passais... la porte était ouverte...

La plaignante, baissant les yeux. — Entre-bâillée seulement...

Le prévenu. — Alors je me dis : entrons... Il était sept heures du matin, il faisait grand jour...

Le président. — Vous avez commencé par faire main basse sur l'argenterie de la salle à manger, et divers bibelots.

Le prévenu. — Pardon, je n'ai rien emporté.

Le président. — Parce que vous en avez été empêché, mais vous aviez tout empaqueté.

Le prévenu. — Je faisais l'inventaire du

meuble à seule fin de me rendre compte... j'suis curieux de ma nature... J'étais donc là lorsque j'entends de la chambre à côté : « Ernest, tu peux entrer. » Alors je suis entré.

Le président. — Mais vous ne vous appelez pas Ernest.

Le prévenu. — Oh ! vous savez... les femmes ne sont jamais bien fixées sur les prénoms... Esnest... Oscar... j'ai pensé que la langue lui avait fourché.

La plaignante. — Infâme ! infâme ! (Elle essaie de piquer une crise de nerfs.)

Le prévenu. — Quand j'entre, j'm'aperçois que la bonne femme qui m'avait invité à entrer était dans son pieu... A ma vue a s'fourré sous les couvertures en soupirant : Ernest, prends tout ce que tu voudras !

(M<sup>lle</sup> Philaminte Nourrijon parvient cette fois à s'évanouir entre les bras de l'huissier qui lui apportait un flacon de sels.)

Le prévenu. — Dame ! vous comprenez qu'après cette invitation je n'avais plus à me gêner, vous en auriez fait autant que moi. D'abord, je me suis fait une règle de ne jamais contrarier les dames... J'empaquetai donc tout ce que je trouvais à ma convenance, lorsque voilà cette hurluberlue qui bondit hors du lit, court comme un folle à la fenêtre, l'ouvre et se met à hurler : « Au voleur ! » J'veus demande un peu si c'est des farces à faire !...

« Ah ! c't' autre avait bien raison de dire : « Souvent femme varie ! »

« Là-dessus, un agent monte, m'empoigne et me fourre au bloc sans que je sache seulement pourquoi. »

(La demoiselle Philaminte Nourrijon, ayant enfin repris ses sens, est appelée à déposer.)

La plaignante. — Je suis une faible et timide femme, une âme sensible, éthérée qui cherche l'âme sœur... Un jour, je crus l'avoir rencontrée... je reçus une lettre passionnée (Elle tire de sa poche un papier tout chiffonné.) La voici... je ne peux pas la lire... ça m'émotionne trop (la tendant à l'huissier.) Lisez-la vous-même.

L'huissier, prenant la lettre et lisant : « Ange de ma vie, vos yeux sont les phares qui dirigent ma nacelle sur cette mer orageuse qui est la vie. Soyez mon port d'attache !... Laissez votre porte ouverte cette nuit pour recevoir les serments de votre adorateur... je vous baise les pieds, votre esclave : Ernest. »

Le président. — Et cette lettre est datée ?

L'huissier. — Du premier avril !

La plaignante, reprenant sa lettre et la serrant dans son corsage. — Voilà pourquoi j'ai laissé ma porte entr'ouverte... Hélas ! Ernest n'est pas venu, et c'est un affreux cambrioleur qui a envahi mon domicile à sa place. (Frémissant.) Dire que j'aurais pu être la victime de cet homme !...

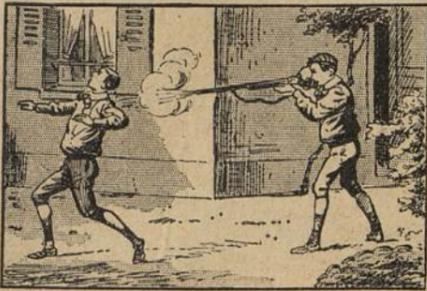
Le prévenu, goguenard. — Pour ça, vous n'aviez pas de crainte à avoir, ma petite dame... C'est égal, avouez que c'est malheureux

## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

**UN SATYRE.** — Une mère intriguée de voir entre les mains de sa domestique, âgée de onze ans, de nombreuses pièces d'argent, lui en demanda la provenance. Celle-ci avoua les tenir d'un individu bien vêtu, âgé d'une quarantaine d'années, qui, alors qu'elle gardait les vaches, s'était livré sur elle à des pratiques immondes.

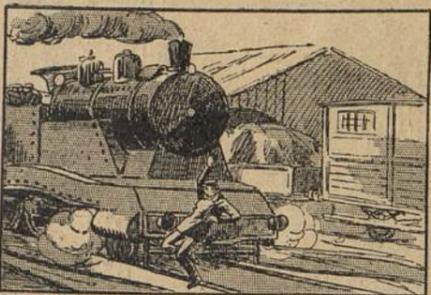
Continuant de l'interroger, la malheureuse femme apprit que sa propre fille, âgée de six ans, accompagnant la petite domestique aux champs, avait été souillée également. Cet ignoble individu est activement recherché.

LE PUY-EN-VELAY.



**IMPRUDENCE D'ENFANT.** — En villégiature avec leur mère, deux petits garçons jouaient avec un fusil qu'ils ne savaient pas charger lorsqu'une détonation retentit et le plus jeune s'affaissa. Le pauvre petit qui avait reçu la charge de plombs dans le dos, a succombé. On craint que l'ainé n'ait tenté à ses jours.

TARBES.



**COUPÉ EN DEUX.** — En gare, une machine faisait la manoeuvre. Un homme d'équipe voulut passer devant la locomotive, mais il glissa sur un rail et tomba. La machine lui passa sur le corps qui fut coupé littéralement en deux. Le malheureux employé n'était marié que depuis quelques mois.

NIMES.



**ACCIDENT DE CHASSE.** — Pour chasser le lapin, un bluteur était parti avec son furet. Celui-ci, hésitant à pénétrer dans un terrier, le chasseur eut la fatale idée d'aplanir la galerie avec la crosse de son fusil. Un des coups partit et le malheureux, atteint par la décharge qui avait fait balte, tomba foudroyé.

PRIVAS.

— Attendez, dit-il, elle va peut-être parler plus distinctement.

Un silence de mort régna dans la chambre. Longtemps encore la malheureuse femme continua ses efforts pour prononcer la phrase qui l'obsédait, mais sans y parvenir. Malgré une attention qui ne se démentit pas un seul instant, son entourage ne put saisir aucune autre parole. Finalement elle se tut, sa tête retomba sur l'oreiller.

— C'est le commencement de la fin, murmura le docteur, je doute fort qu'elle reprenne connaissance.

Comme soulagés d'une tension d'esprit intolérable, M. Ferris, le procureur et M. Byrd levèrent la tête simultanément. Ils aperçurent Miss Darrell, adossée à la fenêtre ouverte, les yeux baissés sous le regard scrutateur, presque angoissé, que fixait sur elle M<sup>e</sup> Ormond. Aussitôt l'avocat détourna les yeux, son visage reprit l'expression froide et réservée qui lui était habituelle. Mais M. Byrd, encore sous le coup de la défaite essayée par lui lors de l'incident de la bague, se demanda ce qu'avait pu voir, ce qu'avait pu penser M<sup>e</sup> Ormond, pour regarder ainsi cette haute beauté.

— Encore une occasion de perdue ! maugré-t-il intérieurement. Je ne fais décidément que des gaffes, aujourd'hui. Je ne regarde jamais où il faudrait.

Il nota cependant l'attitude rigide de la jeune fille, dont les mains se crispaient au rebord de la fenêtre, de même qu'il crut distinguer dans les profondeurs de son regard, lorsque enfin elle leva les yeux, comme l'ombre d'une indicible angoisse.

Aussi ne fut-il pas étonné de la voir s'approcher de l'avocat en lui disant d'une voix étranglée :

— Je voudrais rentrer, je ne me sens pas bien.

Trop heureux de la trouver plus raisonnable, M<sup>e</sup> Ormond lui offrit aussitôt son bras, mais en s'approchant de la porte, Miss Darrell se retourna brusquement.

— Chut ! venait de recommander le docteur, elle remue, je crois qu'elle va encore parler...

Effectivement, un murmure indistinct se faisait entendre du côté du lit où gisait la mourante. Bientôt les paroles se précisèrent, glaçant d'effroi tous ceux qui les entendirent et faisant retirer aussitôt à Miss Darrell la main qu'elle avait posée sur le bras de son compagnon.

— Puisse la vengeance du Ciel tomber sur celui qui m'a mise dans cet état ! prononça fortement Mme Clemmens. Puisse-t-il mourir comme je meurs, foudroyé sans même connaître la main qui l'aura frappé ! Mesure pour mesure, coup pour coup, mort pour mort !

Étranges et terribles paroles qui retentirent comme un glas aux oreilles des personnes présentes. Dans le silence qui suivit, car Mme Clemmens était morte en prononçant la dernière parole de sa malédiction, le médecin et le coroner, M. Ferris et M. Byrd s'entre-regardèrent, pâles et immobiles comme des statues, Béatrice Darrell, appuyée au chambranle de la porte, les yeux fixés droit devant elle, était blanche et frissonnante comme si elle eût aperçu, déjà, cette main vengeresse prête à s'abattre sur la tête du coupable.

Soudain, elle se raidit et, sans dire un mot, s'élança dans le jardin avant que M<sup>e</sup> Ormond fût revenu de la stupeur où l'avaient plongé ses paroles de la veuve.

### CHAPITRE III

#### LA LETTRE

— Y aurait-il indiscretion à vous demander quelle est cette jeune personne ? s'enquit le détective, en s'adressant à M. Ferris, qui l'avait suivi dans le vestibule.

— Nullement, répondit l'autre à voix basse,

de manière à ne pas être entendu par l'avocat, si l'idée prenait à ce dernier de sortir à son tour de la chambre mortuaire. Elle se romme Béatrice Darrell et demeure chez M<sup>e</sup> Ormond, dont elle est vaguement parente. Il serait même question entre eux d'un mariage prochain.

— Je commence à comprendre, murmura M. Byrd, en jetant un coup d'oeil plein d'intérêt du côté de M<sup>e</sup> Ormond.

Le célèbre avocat était un homme d'une taille au-dessous de la moyenne, mais très bien proportionné. Il avait un port distingué, des manières d'une aisance remarquable. Sans être aussi beau que le D<sup>r</sup> Tradwell, peut-être, ni aussi large d'épaules que M. Ferris, il était, sans contredit, le personnage le plus imposant que M. Byrd eût jamais vu, digne sous tous les rapports, se nbla-t-il au détective, d'être aimé par une femme.

— Miss Darrell paraît s'intéresser beaucoup à cette affaire ! risqua le jeune homme.

— Que voulez-vous ? Les femmes sont ainsi faites, répliqua M. Ferris en haussant légèrement les épaules. C'est d'ailleurs une jeune fille assez bizarre, assez portée à surprendre ceux qui la connaissent, par une sensibilité exagérée... ou le contraire.

— Ce qui est encore le propre d'une femme, fit M. Byrd en riant.

— Ne vous semble-t-il pas, Tradwell, demanda sur ces entrefaites la voix de M<sup>e</sup> Ormond, que nous sommes là plus de monde qu'il n'est absolument nécessaire ?

Tout en parlant, l'avocat lançait du côté de M. Byrd un regard auquel il n'y avait pas à se méprendre. M. Ferris s'interposa aussitôt.

— Permettez-moi, mon cher Ormond, ce vous présenter M. Byrd, habile détective de New-York, qui a bien voulu me prêter son concours pour l'affaire de détournement dont je m'occupais ce matin.

— Ah ! monsieur est détective ? fit M<sup>e</sup> Ormond en saluant le jeune homme avec une certaine froideur. Il est vraiment regrettable que vos services soient déjà employés ; vous auriez pu, autrement, les consacrer à la tâche de découvrir l'assassin de Mme Clemmens.

Ces paroles, le ton dont elles étaient prononcées, équivalaient à un congé formel. M. Byrd s'inclina déjà pour se retirer, lorsque le coroner qui, depuis un instant, avait passé dans la salle à manger, vint lui toucher le bras.

— J'ai besoin de vous, Monsieur Byrd, dit-il, en faisant signe au détective de le suivre. Arrivé dans la pièce à côté, le D<sup>r</sup> Tradwell dit au jeune homme :

— Je vous ai appelé pour vous demander si vos engagements vous permettent de vous occuper de cette affaire. Où en êtes-vous avec M. Ferris ?

— Il ne m'est pas facile de vous répondre, monsieur. Je puis être libre demain, comme on peut avoir besoin de moi plusieurs jours encore.

— Mais Ferris est un garçon raisonnable, s'il suffit de son consentement...

— Il faudrait également l'autorisation de mes chefs de New-York.

— J'enverrai une dépêche aujourd'hui même.

Le détective hésitait encore. — Il me semble, monsieur, dit-il enfin, que vous devez avoir à Sibley des hommes parfaitement capables de mener à bien une affaire aussi simple.

— Je vois que vous en tenez toujours pour la culpabilité de ce malheureux chemineau, fit le coroner, vexé des difficultés que faisait le jeune homme.

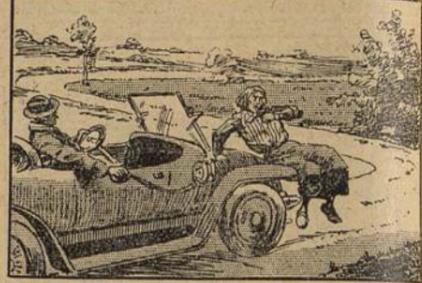
(La suite au prochain numéro.)

## Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

**LA JALOUSIE.** — Une jeune femme de vingt-cinq ans, qui est séparée de son mari et en instance de divorce, sortait de la boutique d'un épicière, quand son mari, qui guettait sa sortie, se précipita sur elle, révoqua au poing. Affolée, la femme essaya de fuir, mais son mari la poursuivit et comme elle allait tourner l'angle de la rue, il déchargea sur elle son revolver.

Attinte dans le dos, la malheureuse femme s'abattit. La police accourue se saisit du meurtrier et la victime fut transportée à l'hôpital. Son état est désespéré.

TOULOUSE.



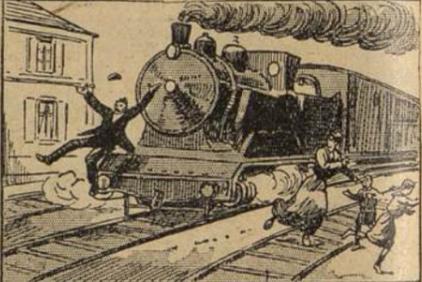
**LA MORT D'UNE VIEILLE FEMME.** — En allant en auto à Bordeaux, un négociant franchissait le passage à niveau de Saint-Paul-les-Dax. Il aperçut une vieille femme au milieu de la route. Il corna, mais la malheureuse n'entendit pas ses appels. L'auto la renversa et lui passa sur le corps. La mort fut instantanée.

MONT-DE-MARSAN.



**ATTAQUÉ PAR UN LOUP.** — A la brune, le curé de Chirac-les-Bois traversait la forêt de Verrières, menant à son propriétaire un chien émé, âgé de six ans, un loup, débouchant des taillis, s'élança sur le prêtre. Celui-ci put préserver son visage, mais il fut mordu cruellement à la main. Il put cependant mettre le loup en fuite à coups de bâton.

POITIERS.



**BRÔYÉ PAR UN TRAIN.** — Au moment où le chef de gare de Saint-Arque s'en allait avec sa femme et ses deux enfants, de la petite mais nette qu'il habite, un train arrivait, ayant dix minutes de retard ; le chef de gare crut avoir le temps de traverser les voies, mais il fut tamponné par la locomotive et horriblement brôyé. Il avait 31 ans.

TOULOUSE.

de s'entendre dire de prendre tout et de se voir ensuite accuser de vol.

**LA PLAIGNANTE.** — Infâme ! Infâme ! (Elle s'en va en faisant de grands gestes éperdus.)

Le concierge de la maison qui lui succède comme témoin raconte au tribunal qu'il a ouï dire que cette lettre était un poisson d'avril que lui avaient envoyé de jeunes farceurs qui habitent le sixième.

**LE PRÉSIDENT.** — Vous les connaissez !

**LE TÉMOIN.** — Oui... (Enfant la voix avec une importance comique). Mais le secret professionnel me fait un devoir de taire leurs noms !

Heureusement que la demoiselle Philaminte Nourrion n'entend pas cette déposition ; elle à quitté l'audience... Elle conservera toujours l'illusion d'avoir quelque part un amoureux qui brûle pour elle de mille flammes ; et sans doute, qu'elle laissera encoresa porte ouverte, ce qui permettra à un autre cambrioleur de venir encore la dévaliser.

Elle demandait cinq cents francs de dommages-intérêts à son cambrioleur, pour l'émotion qu'il lui avait causée.

Le tribunal ne lui accorde rien du tout, attendu qu'elle aurait dû se renfermer chez elle.

Quant au prévenu, il est condamné à deux ans de prison et à la rélegation.

**LE PRÉVENU, amèrement.** — Ah ! quand j'écouterai les femmes une autre fois !... a ne vous font faire que des bêtises !

## EXÉCUTION INUTILE

Phonographe contre perroquet ; la lutte fut terrible, acharnée.

Il faudrait la mise de Gresset pour raconter cette épopée.

Les dames Bridoux et Colareau sont voisines. Les deux maris sont employés à la même Compagnie de chemin de fer.

Ils sont toujours bons amis. Les deux dames étaient jadis inséparables, elles se sont brouillées pour un motif des plus futiles ; et, depuis ce jour, elles se font une guerre impitoyable.

Le premier acte d'hostilité de M<sup>me</sup> Bridoux fut l'achat d'un perroquet auquel elle fit débiter des gros mots à l'adresse de sa voisine.

Celle-ci n'ayant pas la patience d'inculquer de mauvais principes à un perroquet, se contenta d'acheter un phonographe, et elle impressionna aussitôt un certain nombre de rouleaux.

Elle les impressionna désagréablement pour la dame Bridoux.

Chaque jour, le perroquet dressé sur son perchoir, excité par sa maîtresse, exhalait les injures les plus carabinières, tandis que de la fenêtre en face, le phonographe, mis en mouvement par la vindicative M<sup>me</sup> Colareau,

égrenait sans relâche les mots les plus sales de son riche répertoire.

Cela tournait au scandale.

Mais tout a une fin.

Un matin, la dame Bridoux trouva son perroquet étranglé.

D'un autre côté, M<sup>me</sup> Colareau constata, avec quelle stupeur indignée, qu'on lui avait brisé son phonographe !

Comme on le voit, cette lutte ne fut pas sans éclat.

Immédiatement les soupçons de M<sup>me</sup> Bridoux se portèrent sur M<sup>me</sup> Colareau, et elle parla de faire monter celle-ci à l'échafaud pour assassinat avec préméditation.

Le commissaire de police, auquel elle s'adressa, eut quelque peine à lui faire comprendre que l'article 12 du Code pénal n'était pas applicable dans ce cas.

Elle dut se contenter d'assigner sa voisine pour diffamation et dommages causés à sa propriété, tandis que M<sup>me</sup> Colareau, qui voulait primitivement faire envoyer sa voisine au bagne à perpétuité, la poursuivait simplement pour diffamation et destruction d'objets mobiliers.

Ces deux dames s'étaient assignées à l'insu de leur mari, car elles les jugeaient trop lâches pour prendre leur défense.

Mais les deux maris comparurent néanmoins à l'audience, et ils se chargent d'éclairer la situation d'un jour tout nouveau.

Fatigués des querelles de ces dames, il s'étaient promis d'y mettre fin.

Bridoux s'était engagé solennellement à étrangler le perroquet de sa femme, à condition que Colareau détruirait le phonographe de sa moitié. Ce qu'ils firent.

Ils croyaient ainsi avoir la paix.

Pauvres bonshommes !

Les yeux irrités de ces dames en apprenant les méfaits de leurs époux disent assez quelle scène les attend à leur retour au domicile conjugal !

Le tribunal condamne les deux plaignantes chacune à seize francs d'amende, et pour les dommages-intérêts les déboute.

M<sup>me</sup> BRIDOUX, à l'huissier avec indignation. — Qu'est-ce qu'il a dit le tribunal ?... qu'il me dégoûte.

M<sup>me</sup> COLAREAU, avec fureur. — Et moi de même !

M<sup>me</sup> BRIDOUX, avec désespoir. — Les manes de mon perroquet ne seront pas vengés !

M<sup>me</sup> COLAREAU, qui a lu Millevoje : Mélancoliquement. — Ma maison reste sans mystère !

Et mon phonographe est sans voix.

JULES DEMOLLIENS.

# LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

## PREMIÈRE PARTIE

### Victime

#### XVI (Suite.) \*

Alors, un homme politique très en vue, qui devait périr misérablement de mort violente moins de deux ans après, ouvrit galamment la portière, présenta la main à Andréa, sur laquelle se braquaient cent paires d'yeux émerveillés.

Attirée par le tapage, la maîtresse de la maison arrivait, tordue par une envie de rire qu'elle s'efforçait vainement de comprimer.

Elle serrait la main d'Andréa, plus que jamais en beauté, et qui, après les compliments d'usage, lui présentait, du bout de l'éventail, les quatre gentlemen :

— Mon écurie !

#### XVII

Dans ce monde composé de politiciens véreux, de financiers roublards, de noceurs, de palefreniers, d'aigrefins et de drôlesses, tous plus névrosés, plus détraqués les uns que les autres, Guy de Maltaverne, le vicomte de Francorville, le pseudo-marquis de Beugin, Désiré Mouton et surtout Andréa devaient avoir un joli succès.

Ils l'obtinrent, colossal jusqu'à l'absurde.

Désiré Mouton conquiert haut la main son droit d'entrée ; ces dames le trouveront généralement bien, et le chiffre de sa fortune, adroitement insinué par ses amis, lui valut la considération des hommes.

Rien à dire du repas offert par la demi-mondaine qui inaugurerait l'hôtel dont un idiot quelconque avait gratifié ses charmes surannés.

Ce fut d'abord très collet monté, comme généralement chez ces gueuses, qui exagèrent tout et ne conservent aucune mesure.

Puis, quand les vins de grands crus eurent circulé avec une profusion qui sentait son galvaudage, cela dégénéra en une gaieté de plus en plus exubérante et prit l'aspect d'une réunion de mauvais lieu.

Quand le dîner, qui composait le premier acte de cette fête, à laquelle devait assister le « tout-Paris » de la haute noce, fut terminé, les invités de la deuxième catégorie affluèrent.

Après avoir annoncé des gens quelconques, un valet de pied jeta coup sur coup ces deux noms : Monsieur Thierry... Monsieur de Chamboë !

Et le comte de Montdieu, méconnaissable sous l'aspect du rentier de la rue Joubert, entra, suivi de Bamboche.

Le comte, sans grand effort d'imagination, avait modifié les lettres formant le nom du jeune gredin et en avait tiré un vocable à tournure vaguement flamande et quelque peu aristocratique.

C'est ainsi que Bamboche était devenu B. de Chamboë, Bernard de Chamboë, par la simple adjonction d'un tréma.

Le comte, ou plutôt M. Thierry, car nul ne soupçonnait le viveur du high-life sous ce déguisement, M. Thierry alla, flanqué de Bamboche, présenter ses devoirs à la maîtresse de la maison.

— Tiens ! mon oncle !... dit-elle en lui tendant sa main enfouie dans un gant qui vrillait jusqu'à l'aisselle.

« Comment vous va !... C'est gentil d'être venu.

Avec une grâce alambiquée de vieux galantin, M. Thierry colla ses lèvres sur le poignet où cliquetaient une quincaillerie de bracelets, et murmura, la bouche en cœur, d'une voix que Bamboche ne lui connaissait pas :

— Mes hommages, belle dame.

« Votre fête est vraiment délicieuse !...

« Voulez-vous me permettre de vous présenter mon neveu... Bernard de Chamboë... ce gentil garçon qui pour la première fois voit le monde ?

« Un petit sauvage qui m'arrive du Nord.

— Mais certainement...

« Monsieur ! soyez le bienvenu.

Bamboche s'inclina longuement, rougissant, balbutia :

— Madame !...

Puis, crainte de bafouiller dans l'improvisation d'un compliment, il eut le bon esprit de se taire.

Andréa s'approcha en même temps, fit à Bamboche un signe imperceptible, tendit la main à M. Thierry, et comme Régina lui dit :

— Bonjour, mon oncle !

Puis sept ou huit demi-mondaines de haute marque, plantant là, tout net, leurs interlocuteurs, arrivèrent, empressées, rieuses, familières, en criant sur tous les tons, avec des voix de perches bourrées de rôties au vin :

— C'est mon oncle !... Bonjour, mon oncle !...

Et M. Thierry pressait vivement toutes ces mains gantées, plongeait sournoisement dans les nuques et dans les corsages des regards allumés, se renorgeait comme vieux coq au milieu de la troupe en émoi des cocodettes, jouant certainement un rôle ténébreux que nul ne soupçonnait, pas même Bamboche.

Quelques hommes aussi, et non les moins titrés ou les moins chamarrés de décorations polychromes, donnaient à M. Thierry cette appellation de « Mon Oncle », comme ces abrutis et ces gourmandines.

— Je trouve cela éblouissant, féérique, merveilleux.

— T'emballe pas, mon petit.

« Vois-tu, il y a du toc dans cette bijouterie, de la viande faisandée sous ces dentelles... et de la misère au milieu de ce luxe !

« Tu t'imaginais peut-être que toutes ces petites pattes tendues vers moi, tous ces museaux roses qui me souriaient, tous ces yeux qui pétillaient en me regardant, c'était pour faire fête à Mon Oncle...

— Dame ! pourtant... elles ont l'air d'en pincer pour...

— Pour les écus que je leur prête à cent pour cent, par mois, avec libre disposition de la bête... à mon gré.

« Oui, mon petit, on sait que Mon Oncle est un vieux passionné, un gros corrompu, dont l'usure ne connaît que les plus belles et les plus huppées...

« Mon Oncle, monsieur Thierry, ratisse et bien au delà toute la monnaie prodiguée à cette femellerie par le comte de Montdieu, et je dois t'avouer que des deux ce n'est pas le gentilhomme soldant sans liarder qui est le préféré.

« Cette vie en partie double, voilà la vraie vie... sans compter ce que tu ne sais pas.

Et Bamboche, stupéfait de cette nouvelle incarnation de son maître, admirait sans réserve l'ingéniosité de cet homme étrange, sa dépravation raisonnée, savante, qui s'incarnait en plusieurs individualités, comme si une seule n'eût pas suffi à la satisfaction de désirs toujours inassouvis.

Mon Oncle le laissa se repaître à l'aise pendant trois heures de tout cet imprévu si nouveau et si troublant. Puis, quand il l'eût présenté à quelques femmes dont il sollicita pour lui la

« Ces femmes, je les posséderai...

« Ces hommes, je les ferai pivoter comme des tontons...

« Ce monde sera désormais le mien...

Une main se posa sur son épaule.

Il se retourna et reconnut Bras-de-Saindoux, superbe sous le frac, et s'en allant au milieu de ces gens avec le flegme d'un boockmaker en fonctions.

— Tu l'appelles Bernard de Chamboë ; un beau nom...

« Moi, je suis Peter Fog... un nom anglais qui me va comme un gant...

Tu comprends, je commence à être connu sur le turf...

Brusquement Bamboche se ressaisit à l'aspect de son camarade, qui ne pouvait concevoir l'intense flambée de désirs qui envahissait son être.

Il lui répondit évasivement, d'un ton trivial, pour cacher ce saisissement qui venait de décider de sa vie.

— C'est très chic, ici... tu sais, j'en ferais bien mon ordinaire.

— Oui, c'est un marchand de laine de je ne sais plus où qui a donné ça à Régina.

« Une bonne fille, point bégueule et qui est bien lancée.

— Toutes ces femmes font sur moi un effet... je vois trouble... je voudrais les étreindre toutes...

— Ah ! t'es porté sur le sexe... à ton idée...

« Moi pas ! j'aime la dame de pique et les dadas.

« Hors de là... la femme... tu sais... m'en fiche !

Mon Oncle, enfin échappé à l'ovation tumultueuse que lui avaient faite les demi-mondaines et les veaux-vernissés, rejoignait Bamboche, que Bras-de-Saindoux, ou plutôt Peter Fog, venait de lâcher.

— Eh bien ! garçon, que te semblait-il de tout cela ?

— Ma foi, patron...

— Appelle-moi dorénavant « Mon Oncle », comme ces abrutis et ces gourmandines.

— Je trouve cela éblouissant, féérique, merveilleux.

— T'emballe pas, mon petit.

« Vois-tu, il y a du toc dans cette bijouterie, de la viande faisandée sous ces dentelles... et de la misère au milieu de ce luxe !

« Tu t'imaginais peut-être que toutes ces petites pattes tendues vers moi, tous ces museaux roses qui me souriaient, tous ces yeux qui pétillaient en me regardant, c'était pour faire fête à Mon Oncle...

— Dame ! pourtant... elles ont l'air d'en pincer pour...

— Pour les écus que je leur prête à cent pour cent, par mois, avec libre disposition de la bête... à mon gré.

« Oui, mon petit, on sait que Mon Oncle est un vieux passionné, un gros corrompu, dont l'usure ne connaît que les plus belles et les plus huppées...

« Mon Oncle, monsieur Thierry, ratisse et bien au delà toute la monnaie prodiguée à cette femellerie par le comte de Montdieu, et je dois t'avouer que des deux ce n'est pas le gentilhomme soldant sans liarder qui est le préféré.

« Cette vie en partie double, voilà la vraie vie... sans compter ce que tu ne sais pas.

Et Bamboche, stupéfait de cette nouvelle incarnation de son maître, admirait sans réserve l'ingéniosité de cet homme étrange, sa dépravation raisonnée, savante, qui s'incarnait en plusieurs individualités, comme si une seule n'eût pas suffi à la satisfaction de désirs toujours inassouvis.

Mon Oncle le laissa se repaître à l'aise pendant trois heures de tout cet imprévu si nouveau et si troublant. Puis, quand il l'eût présenté à quelques femmes dont il sollicita pour lui la

bienveillance en termes non équivoques, il lui dit :

— Nous sommes venus ici pour travailler, hein ! mon petit ? Eh bien ! travaillons !

Puis, avisant un gentleman qui venait d'abandonner une table de jeu après s'être fait rincer, il appela :

— Monsieur de Maltaverne !

— Mon Oncle, qu'y a-t-il pour votre service ?

— Seriez-vous assez bon pour m'accorder cinq minutes d'entretien particulier ?

« Quand je dis particulier, j'établis une réserve pour mon neveu Bernard de Chamboë, que je vous ai présenté en arrivant ; nous serons tous les trois.

— A votre disposition, Mon Oncle.

— Comme c'est très sérieux, cherchons un endroit isolé.

Ils trouvèrent au deuxième étage une pièce où l'on ne songeait point à pénétrer, encombrée qu'elle était de meubles sans emploi, de tentures pliées, d'objets disparates ; une sorte de fourre-tout.

Ils s'assirent, et s'adressant au baron de Maltaverne, l'homme incarnant si étrangement le comte de Montdieu et M. Thierry lui dit à brûle-pourpoint :

— Monsieur le baron Guy de Maltaverne, il y a un homme qui me gêne.

— Ce n'est pas moi, à coup sûr.

— Non.

« Mais il me gêne si terriblement que j'ai songé à m'en débarrasser, et j'ai compté sur vous pour cela.

Guy eut un haut-le-corps, se leva brusquement et s'écria :

— Vous voulez me faire assassiner quelqu'un ?...

— Oui, et tout de suite.

— Vous êtes fou !

— Non, je ne suis pas fou.

« L'homme que j'ai condamné à mort et que vous allez exécuter s'appelle le prince Bérésoff.

« Il faut qu'il soit mort demain ou après-demain au plus tard.

« Mon neveu que voici l'a déjà manqué hier...

« Vous savez bien, la religieuse morte subitement chez lui... elle avait bu le poison qui lui était destiné.

— Et vous venez me dire cela tout tranquillement...

« Mais vous êtes un misérable... un bandit... un assassin...

— Oui !

« Et vous, vous allez être mon complice, notre complice.

— Assez, monsieur ; si c'est une plaisanterie, je la trouve de mauvais goût, et elle a assez duré.

— Je ne plaisante jamais avec les choses sérieuses.

— Alors, c'est la vérité ?

— L'absolue vérité.

— Souffrez dans ce cas que je me retire, la présence d'assassins n'étant pas...

Mon Oncle interrompit par un éclat de rire cette tirade indignée et reprit :

— Mon garçon, vous êtes bête comme une échance.

— Vous m'appellez mon garçon !... moi !...

— Monsieur de Maltaverne, aimeriez-vous faire une saison à Cayenne-les-Eaux ?...

— Que voulez-vous dire ?

— Oui... une plage située là-bas, en Guyane... Cayenne-les-Eaux... un lieu fréquenté par les bons bagnards, que le jury envoie en villégiature... pour leur santé... pour la sécurité de la dénommée société.

« Monde un peu mêlé... vous y représenteriez le high-life...

Guy de Maltaverne commençait à se sentir mal à son aise. Il n'avait pas la conscience absolument tranquille, et ce diable d'homme lui lançait un regard effrayant, à travers ses lunettes d'or.

Il se raidit et riposta, la tête haute :

— Et si je refusais d'obéir à cette invitation...

— Dites à cet ordre, interrompit Mon Oncle d'une voix que Guy ne lui connaissait pas.

— Soit, à cet ordre... je ne tiens pas à chicaner sur les mots.

— J'aurais le regret d'envoyer au procureur de la République trois papiers timbrés dénommés billets à ordre, souscrits par le baron de Maltaverne au sieur Thierry, dit Mon Oncle pour ces dames.

— Après ? demanda Guy en pâissant.

\* Voir les numéros 186 à 194.

— Ledit baron de Maltaverne ayant endossé les billets au lieu et place d'un sieur Thierry...

— C'est faux !  
— C'est vous qui l'avez commis, le faux, mon garçon.

« Et les faussaires vont au bagne.  
— Les billets ont été payés à échéance.  
— Avec de l'argent volé au jeu.

« Mais peu importe ! J'ai eu la précaution de faire photographier ces billets, et si l'original est en votre possession, j'ai en lieu sûr des copies valant cet original, et dont un magistrat se contentera parfaitement.

« Et ce n'est pas tout. J'ai encore un tas de documents qui vous concernent, et dont la publication serait édifiante.

« Aussi, ne regimbez pas... Je vous liens par tous les bouts... obéissez.

Bamboche, intéressé, ne perdait pas un mot de l'entretien. Il admirait sans réserve ce bandit dont seul peut-être il connaissait la double individualité, et songeait à part lui :

— Quel homme !...

« Oh ! j'irai loin avec un tel maître. Guy de Maltaverne, frémissant comme un cheval de race dompté par le mors d'acier qui lui coupe la bouche, répondit d'une voix qu'une fureur impuissante faisait trembler.

— Parlez... que faut-il faire ?

— Je suis heureux de vous voir devenu raisonnable et vous aurez tout profit à me servir.

— Encore une fois, que faut-il faire ? s'écria Guy, que cette conversation devant un tiers mettait au supplice.

— Voici : quand vous quitterez la rue Euler, une fois la fête finie, vous emmènerez chez vous mon neveu ici présent, Bernard de Chambô.

« Vous l'installerez en permanence... vous lui fournirez la niche, la pâtée, les cigares et les liqueurs.

— Bien ! après ?

— Vous mettrez à sa disposition la pièce qui donne sur les dépendances de l'hôtel Bérésoff.

« Le reste le regarde.

— Et c'est tout ?

— Peut-être.

« Si mon neveu, malgré son adresse et son bon vouloir, venait à manquer pour la seconde fois ce damné Russe, car il faut tout prévoir, vous viendriez à la rescousse.

« Vous ne craignez personne à l'épée ou au pistolet, n'est-ce pas ?

— Personne ! affirma d'un ton sinistre Guy de Maltaverne.

— Alors, la chose est toute simple.

« Provoquez en duel le prince Bérésoff et tuez-le.

— Je lui dois cinq cents louis perdus sur parole, il ne se baltra pas.

Mon Oncle tira son portefeuille, en sortit dix billets de mille francs et les tendit au baron.

— Voici pour acquitter votre dette, lui dit-il froidement.

« Si vous tuez le prince, il y en aura autant pour vous.

En homme de décision qui a pris son parti, sachant que probablement il n'y a pas autre chose à faire, Guy allongea la main, prit les billets, les glissa dans sa poche et inclina la tête, soit en signe d'assentiment, soit qu'une dernière poussée de honte lui eût monté à la face.

— A merveille ! reprit Mon Oncle d'un ton railleur.

« Vous êtes à la côte, et, croyez-moi, vous avez tout avantage à bien me servir.

A ces mots il se leva, montrant ainsi que l'entretien était terminé. Il descendit ensuite pour se rendre au salon de jeux, et bientôt disparut aux yeux de Bamboche et du baron, qui ne devaient plus se quitter de la soirée.

A trois heures du matin, ils rentraient tous deux à pied avenue Beaucourt, et Guy installait le compagnon que venait de lui imposer l'inflexible volonté de Mon Oncle.

Bamboche se couchait, dormait d'une traite jusqu'à neuf heures, absorbait lestement une tranche de viande froide arrosée d'une bouteille de chablis, et s'avouait intérieurement que la vie ainsi comprise est une agréable chose.

Guy, douillettement emmitoufflé dans une robe de chambre de cachemire, venait le voir, et les deux gredins, s'accordant comme larrons en foire, se serrèrent la main comme de vieux amis.

En homme de sport, Guy était grand amateur d'armes. Bamboche, dont l'éducation avait été soignée sous ce rapport le vieux Liché-à-Mort, était un connaisseur.

Il avisa une superbe panoplie composée d'armes à feu et d'armes blanches, toutes modernes et admirablement entretenues.

Il remarqua d'abord une petite carabine à canon court, sans ornement, tout lisse, et sans aucune de ces fioritures, vrais nids à poussière, qui souvent ne servent qu'à dissimuler des défauts.

Il la décrocha, la mit à l'épaule, fit jouer le mécanisme et eut un petit claquement de langue satisfait.

Puis il ajouta :  
— Calibre neuf millimètres et demi, c'est un peu faible.

Guy répondit :

— Avec la cartouche longue, vous avez une portée de cent cinquante mètres but en blanc ; par de recul et une

pas là le moindre hasard, il tira, coup sur coup, trois autres cartouches. Et, avec une précision diabolique, les trois balles s'enfilèrent dans le trou de la première.

— C'est parfait, dit Guy, pendant qu'ils regagnaient l'appartement.

« Et maintenant qu'allez-vous faire ?

— Passer la baguette dans la carabine pour la nettoyer, la charger et me mettre à l'affût.

— A l'affût de qui ?... de quoi ?

— Du prince Bérésoff.

« Dix fois, quinze fois le jour, il met le nez à la fenêtre... tenez... la troisième à gauche...

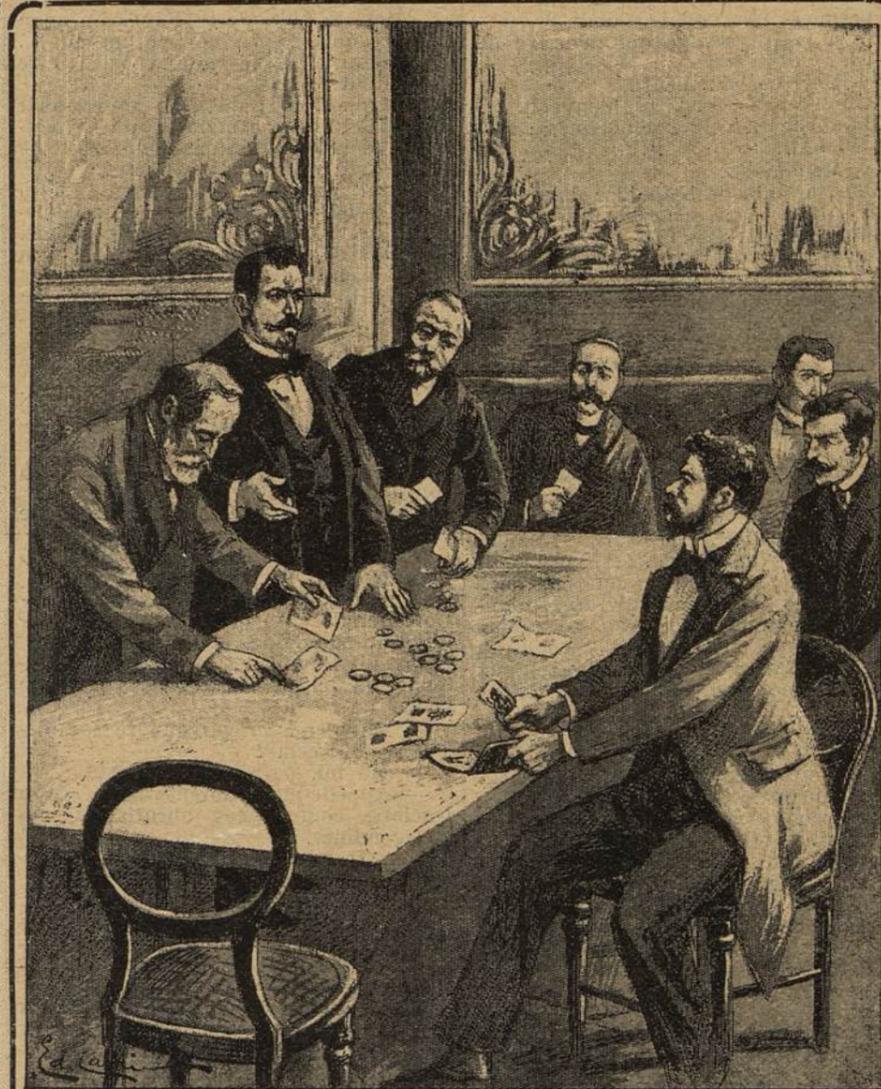
Et Bamboche ajouta :

— Aussitôt que le prince apparaîtra :

pan !...

« Et je veux que le diable m'emporte si je ne gagne pas du coup la prime de dix mille francs offerte par Mon Oncle.

— Mais si vous le manquez ou si vous le blessez seulement ?



LE SECRET DE GERMAINE. — « Seriez-vous assez bon pour m'accorder cinq minutes d'entretien. »

pénétration à traverser deux hommes à la file.

— Bigre !

« Et ça porte juste ?

— Êtes-vous tireur ?

— Mais assez comme ça.

— Alors, vous devez à tout coup toucher à cent pas une pièce de cinq francs en argent.

— Possible ! mais faudrait s'essayer un coup ou deux.

— Évidemment ! J'ai ici un tir... une sorte de ruelle entre les communs et les murailles de l'hôtel Bérésoff.

« Ce n'est pas bien long : quarante mètres...

— C'est tout ce qu'il me faut.

« Voulez-vous m'y accompagner ?

— Volontiers.

Le baron n'avait rien avancé qui ne fût rigoureusement exact par rapport aux qualités de la carabine.

En outre, Bamboche se révéla d'emblée comme un tireur hors ligne.

Du premier coup, il posa, comme avec la main, sa balle au milieu du carton blanc, sans mouche noire au centre.

Pour montrer à Guy qu'il n'y avait

— Le manquer, vous savez que c'est impossible.

« Le blesser... dame ! vous attendrez sa guérison pour le provoquer en duel et le tuer d'un coup d'épée ou d'un coup de pistolet.

— Mais comment savoir ?

— D'une façon bien simple : en vous en allant, aussitôt la chose faite, lui payer sa dette de jeu.

« S'il est mort, on vous le dira ; s'il n'est que blessé, on vous l'apprendra également.

« Mais n'ayez crainte ! Si je vois seulement le bout de son nez, je vous jure bien qu'il est fichu.

Bamboche à ces mots ouvrit la fenêtre et, malgré un froid assez vif, prit la faction.

Guy, muni d'une excellente lorgnette, inventoria minutieusement la façade de l'hôtel Bérésoff...

Trois quarts d'heure s'écoulèrent quand tout à coup le prince, voulant s'assurer que Bobino rentrait, ouvrit à deux battants la fenêtre de la chambre de Germaine et apparut dans la baie toute noire que bouchait son corps de géant.

Bamboche porta la carabine à son épaule et Guy braqua sa lorgnette sur le prince, qu'il aperçut comme s'il allait le toucher. Le prince portait dans la petite poche de son veston du matin un foulard blanc, dont la corne sortait et tranchait crûment sur l'étoffe sombre, un peu au-dessus du cœur.

Bamboche prit cette corne blanche comme point de mire, visa trois secondes et doucement pressa la détente.

Au moment où la détonation éclatait, il semblait à Guy que le prince portait convulsivement la main à sa poitrine et roulait sur le tapis.

## XVIII

Germaine pensait que le prince allait lui dire :

— C'est Bobino qui revient sur sa bicyclette neuve.

Elle eut un sursaut d'effroi en entendant le jeune homme pousser un cri rauque, et son épouvante fut à son comble en le voyant fléchir sur ses jambes, osciller et s'abattre, comme foudroyé.

Le bruit de la détonation lui arrivait, lointain, atténué par la distance et facile à confondre avec la brusque fermeture d'une porte, la chute d'un objet pesant.

Elle n'eut d'abord aucun soupçon du crime qui venait de se commettre.

Un cri aigu, vibrant, prolongé, jaillit de ses lèvres. Elle se dressa brusquement sur son lit pour s'élançer au secours de son ami demeuré sans mouvement.

Mais, trop faible, elle retomba lourdement en appelant au secours ?

— Michel !... qu'avez-vous ?... répondez-moi...

« Je vous en prie... un mot... c'est moi qui vous appelle... moi !... Germaine...

« Mon Dieu ! donnez-moi la force de lui venir en aide...

« Michel !... mon ami !...

« Oh ! Michel !

Un nouveau cri plus terrible, plus déchirant, sortit de sa gorge et se répécuta jusque dans la cour par la fenêtre ouverte.

Des voix d'hommes répondirent. Des pas précipités se firent entendre. On accourait.

Ladislav parut le premier et hurla d'une voix pareille à la plainte d'un fauve :

— On a tué mon maître !

« Oh ! que je sois maudit pour n'avoir pas mieux veillé.

Il se précipita sur lui, le saisit à bras-le-corps, le souleva, vit un trou à son vêtement, des hachures par où sortaient des lambeaux d'étoffe, et pleura comme un enfant.

— Reviens à toi ! petit père, sanglotait-il avec sa familiarité affectueuse de moujik... ouvre tes yeux... non, tu n'es pas mort... c'est impossible... je ne veux pas !...

Germaine, atterrée, versait de grosses larmes qu'accompagnaient d'affreux sanglots, et balbutiait le nom de Michel avec cette monotonie éperdue, convulsive, d'une douleur atroce.

— Michel !... mon ami !...

Bobino apparaissait en même temps, essoufflé, tout pâle, navré, criant :

— Oh ! mon Dieu !... encore un cadavre... et c'est lui... le mort...

« Germaine !... Qu'y a-t-il ?... que s'est-il passé ?... parlez !...

Mais la jeune fille, en proie à un spasme qui menaçait de l'étouffer, ne pouvait bientôt plus articuler un mot et semblait à chaque instant sur le point de succomber sous l'effet de ce choc trop violent pour son organisme de convalescente.

Bobino s'approcha d'elle, lui prodiguant des soins empressés, maladroits, pendant que Ladislav allongeait sur le tapis son maître, qui, peu, à peu, ouvrait les yeux.

Une affusion d'eau froide sur la figure lui fit faire une large inspiration.

— Il vit ! hurla de nouveau le moujik, dont la longue barbe apparaissait constellée de larmes qui s'échappaient en ruisseaux de ses paupières rougies.

— Il vit ! répéta comme un écho docile Bobino, qui perdait la tête entre Germaine agonisante et le prince qu'il croyait mort.

(La suite au prochain numéro.)

# LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMÉR

## TROISIÈME PARTIE

### Rose-de-Mai

I (Suite.)

Entre la maîtresse et la servante régnait depuis quelques mois une intimité presque complète ; — Morgane ne faisait rien sans consulter Victoire.

— Tu sais, dit Morgane dans une explosion de colère, cet homme nous tient à sa merci ; — il sucera notre sang jusqu'à la dernière goutte... c'est un vampire !

— Il faut le faire arrêter...  
— Arrêter?... tu n'y penses pas, Victoire. Ce gaillard-là, vois-tu, a la langue trop longue ; puis il y a entre lui et moi des secrets que je ne veux pas ébruiter. Il se perdrait lui-même en parlant... soit ; mais il m'entraînerait avec lui dans l'abîme.

— Oh ! je le sais... Madame a des secrets, mais elle se garde bien de me les confier, fit Victoire vexée.

— Un jour, je te raconterai toute ma vie ; — mais plus tard, quand il sera bien convenu que désormais nous ne nous quitterons plus et que nos intérêts seront communs...

— J'ai cependant donné à Madame de grandes preuves d'affection.

— C'est vrai, ma bonne Victoire. Tu es une brave fille, et moi je suis une femme très malheureuse. Désormais une épée de Damoclès sera sans cesse suspendue sur ma tête : cet homme me menacera toujours. Quand j'aurai amassé quatre sous il viendra me les prendre ; et si je refuse de les lui donner... eh bien ! il racontera à mon fils qu'ici, deux fois par semaine, je tiens un jeu clandestin, et que je vis de la cagnotte que veulent bien engraisser de vieux beaux ! Vois-tu, Victoire, cet homme est capable de tout...

— Tout cela n'est guère rassurant. Vous êtes vraiment dans de vilains draps ; et si, à l'exemple de vos anciens domestiques, je jouais de la fille de l'air, vous seriez propre...

— Mais toi, Victoire, tu n'es pas une domestique.

Victoire se rengorgea.

— Je te confie, reprit Morgane redevenue calme, la direction de ma maison, la garde de mon argent et de mes bijoux ; — tu le vois donc, je te considère plutôt comme une dame de compagnie.

— Ça c'est vrai ; mais, madame, avouez, que je mérite cette confiance.

— Certes oui... tu m'as si souvent sortie du pétrin !

— J'ai toujours fait mon possible pour vous être agréable,

— Eh bien ! Victoire, j'ai encore recours à toi aujourd'hui.

— Je suis aux ordres de Madame.

— Il faut aller au Mont-de-Piété, Victoire.

— J'y ai déjà porté tant d'objets de valeur...

— Bah ! On retirera tout ça d'un coup. Regarde-moi bien, Victoire ; ne suis-je pas encore belle ? Ne puis-je pas encore faire un caprice et trouver, soit à Paris, soit dans une ville d'eaux, un millionnaire qui me tirera d'affaire ?

Victoire secoua la tête.

— Non, madame, vous n'en trouverez pas... votre temps est fini.

Un frisson secoua Morgane de la tête aux pieds.

— Alors, fit-elle en passant la main sur son front, si je suis obligée de donner à ce Julot Vaubaron tout ce que je possède, je serai dans la misère... et rien ne pourra me sortir de cette misère !

— Si Madame consultait une bonne

tireuse de cartes ? Qui sait?... cette femme vous indiquerait peut-être le moyen de vous tirer d'affaire.

— Des bêtises, tout ça, Victoire.

— Essayez toujours ; — cela ne vous engage à rien.

— Eh bien ! soit. Mais va d'abord au plus proche bureau de Mont-de-Piété ; — après nous verrons.

Cette perle, d'une grosseur remarquable, s'ouvrait à l'aide d'un fermoir d'or très mince. Bien souvent déjà, Morgane avait admiré ce collier — mais la pensée que la perle pouvait s'ouvrir ne lui était point encore venue, et Antoine — regrettant peut-être d'avoir offert à Morgane un bijou de famille ne devant revenir qu'à Micheline — n'avait

Morgane réfléchissait.

— Ce bijou ne doit pas avoir de prix pour Micheline, dit-elle enfin ; et, si je veux, Mme Dubreuil me le paiera quatre ou cinq fois sa valeur.

— Alors... en route pour Plessis-Trévis.

« Pourtant, reprit Victoire en se ravisant subitement, il serait bon tout d'abord d'aller consulter la tireuse de cartes que je connais.

— Où demeure-t-elle ?

— Rue Montorgueil.

— Allons-y...

Morgane s'habilla à la hâte, tandis que Victoire courait chercher une voiture.

Depuis quelque temps déjà, Morgane s'abandonnait complètement à Victoire, n'avait d'autres volontés que celles de cette femme.

— En route, dit Victoire ; la voiture est là.

Après avoir soigneusement fermé toutes les portes, les deux femmes quittèrent le petit hôtel et s'installèrent dans la voiture, qui aussitôt partit dans la direction indiquée.

Et, pendant le trajet..., que de rêves dans la tête de Morgane, que de projets dans l'esprit de Victoire !

Quand le fiacre s'arrêta, rue Montorgueil, devant un débit de vins à l'aspect un peu louche, Morgane hésita à descendre.

— Où me conduis-tu donc ? fit-elle à Victoire.

— Chez la tireuse de cartes.

— Mais cela ressemble à un caboulot de bas étage.

— Qu'importe ! La patronne reçoit dans son arrière-boutique ; et je vous assure que pour vos quarante sous, elle vous dira un tas de choses intéressantes.

Elles descendirent enfin.

Morgane paya le cocher ; puis, précédée de Victoire, elle pénétra dans une salle enfumée où quelques hommes, au visage suspect, buvaient du vin.

D'un coup d'œil rapide, Morgane cherche à se rendre compte de l'endroit où elle se trouve en ce moment.

Peu à peu, ses souvenirs se précisent... et un frisson la secoue tout entière.

Elle reconnaît maintenant cette salle basse de plafond ; reconnaît aussi ce comptoir de zinc piqué de pièces de monnaie fausses... et son émotion augmente encore quand paraît la patronne de l'établissement.

Quoique engraisée et vieillie, Claire Ménard — la sœur de Louissette — est fort reconnaissable avec la lourde torsade de ses cheveux filasse. Maintenant ses yeux, bordés de rouge, clignent, ses joues très empâtées sont couperosées... ; elle est vraiment repoussante.

D'un coup d'œil rapide, Claire examine les deux visiteuses, et ses lèvres minces se desserrent.

D'une voix rauque, avinée, elle demande :

— Que désirent ces dames ?

— Une consultation... par les tarots, répond Victoire.

— C'est un bon jour aujourd'hui, fit Claire, et j'espère que les cartes parleront.

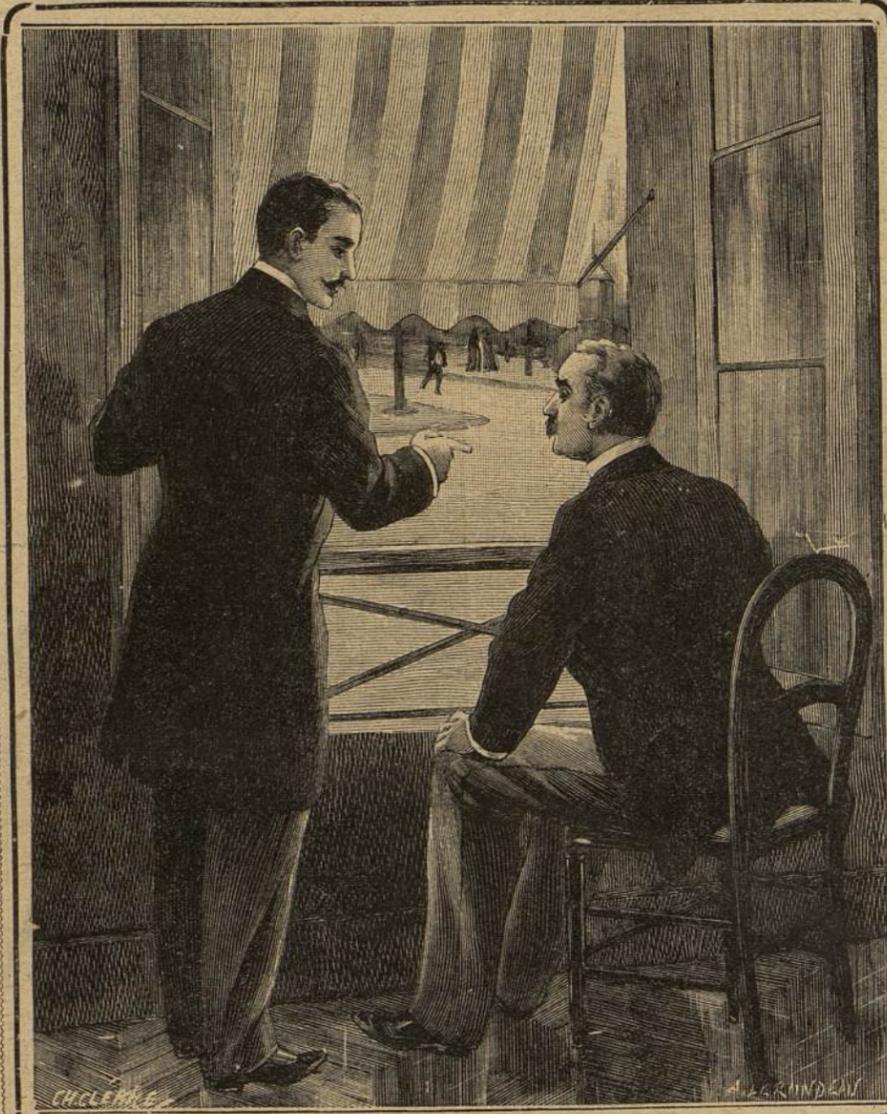
Tout en causant, elle ne perdait point de vue Morgane.

Où donc avait-elle déjà vu ce visage ? Morgane, elle aussi, reconnaissait maintenant cette femme — la sœur de Louissette — qui, une vingtaine d'années auparavant, l'avait introduite dans cette même arrière-boutique, où elle la recevait aujourd'hui.

La marquise de Presles<sup>29</sup> revolt le même canapé de velours rouge râpé ; le même table recouvert d'un tapis écarlate autrefois, à présent d'un rouge vineux.

Claire, cependant, conservait des doutes.

Après tout, que viendrait faire chez elle cette grande dame — accompagnée



LE SECRET DE GERMAINE. — « Dix fois le jour, il met le nez à la fenêtre... tenez... la troisième à gauche. »

Morgane se leva, ouvrit un coffre-fort scellé dans le mur, prit un riche coffret — celui qui avait tant ébloui Julot — l'ouvrit, et choisit parmi les riches bijoux qu'il renfermait encore un superbe collier de perles — cadeau fait par le marquis de Presles à sa femme le jour de leur mariage.

— Ce collier est un ancien joyau de la famille de Presles, fit Morgane. La mère de Micheline l'a porté toute sa vie ; et avant elle les aïeules, les bis-aïeules, s'en étaient parées.

— Et vous songez à vous en défaire ?

— Aujourd'hui même.

— Combien vaut-il ?

— Je l'ai fait estimer jadis ; il vaut, paraît-il, 25,000 francs.

— A peine me prêterait-on 5,000 francs dessus au Mont-de-Piété.

— Tu crois ?

— J'en suis sûre ; je vais assez souvent dans ces boîtes-là pour savoir comment les choses s'y passent.

Morgane tournait et retournait le collier dans ses mains.

Au centre, une énorme perle frappa plus particulièrement ses regards.

pas fait part à sa femme de cette particularité.

— Cette perle est vraiment remarquable, dit Morgane en tendant le collier à Victoire.

— Superbe... superbe, fit la femme de chambre, dont les mains tremblaient de convoitise.

Mais, reprit-elle, en écarquillant ses gros yeux d'un bleu de faïence, cette grosse perle est enchâssée dans un cercle d'or presque imperceptible... et je parierais qu'elle s'ouvre.

— Ce serait curieux ; — ouvre-la, si tu peux.

Victoire examina attentivement le cercle d'or ; — enfin, elle aperçut un bouton à peine visible, le poussa de l'ongle... et la perle s'ouvrit.

— Voilà, dit Victoire triomphante ; — à l'intérieur de la perle il y a un papier roulé... voyez.

Morgane frissonna. Elle déplaça le papier... et lut :

« 1610 — Donné par le roi à Jehane de Presles. »

— Mais cette trouvaille est toute une fortune, s'écria Victoire.

de sa femme de chambre, sans doute ; — pourquoi, après tant d'années, la marquise de Presles se déciderait-elle à repa- raitre dans un pareil taudis ?

Claire Ménard passa dans une pièce voisine ; mais elle en revint bientôt, munie d'un jeu de tarots qu'elle posa sur la table.

— Personne ne viendra nous déranger, dit-elle. A cette heure-ci... peu de clients ; ceux que vous avez aperçus tout à l'heure sont des habitués, venant ici dès l'ouverture de la boîte, et ne s'en allant que le soir. D'ailleurs, si quelqu'un vient, on m'appellera.

Elle étala ses tarots et marmotta en latin de cuisine quelques paroles dont Morgane ne comprit pas le sens.

Mais, tout en prononçant ces incantations, Claire Ménard ne perdait pas de vue Morgane et Victoire.

Morgane surtout l'occupait ; cette brune aux larges yeux noirs l'hypnotisait.

Elle lui prit la main, la serra longuement.

Un frisson agita Morgane.

— Le fluide !... j'ai le fluide ! s'écria Claire en esquissant des signes cabalistiques qui firent sourire la marquise.

« Oui, j'ai le fluide ! répéta la cartomancienne. Les cartes vont parler... et peut-être parleront-elles plus que vous ne le voudriez. Quand mes tarots sont en branle, rien ne peut les arrêter. Et elle ajouta, très grave :

— Je tire les cartes... mais je suis aussi médium.

— Je ne crois pas à toutes ces sor- nettes-là, fit Morgane.

— Et pourtant vous êtes née en Bre- tagne, dans le pays des légendes, riposta Claire Ménard en fixant hardiment la marquise.

« Tout à l'heure, reprit Claire d'un ton glacial, quand vous êtes entrée dans mon établissement, j'ai été surprise. Il me semblait vous avoir toujours connue ; — et maintenant que vous êtes là installée devant moi ; maintenant que j'ai eu tout le temps de vous examiner... eh bien ! je vous retrouve telle que vous étiez il y a une vingtaine d'années, le jour où vous vous êtes présentée ici — et sans doute vous n'avez pas oublié ce que veniez faire chez moi ce jour-là ?

— Le passé est le passé... n'en parlons plus, fit Morgane en se levant irritée.

— Pourquoi diable vous porter ainsi ! Allons, allons... calmez-vous, et venez prendre place en face de moi.

Puis étalant brusquement les cartes, Claire dit :

— Vous allez en tirer treize.

— Bien.

Mais auparavant, il est nécessaire que cette dame qui vous accompagne aille s'installer dans la salle voisine, où elle boira un bock que je vais lui servir.

— Alors, je vous gêne ? fit Victoire d'un ton de mauvaise humeur.

— Énormément. Si on est plus de deux, les cartes ne parlent pas.

Victoire se leva et gagna la salle voi- sine.

Restées seules, Claire et Morgane se regardèrent quelques instants en silence.

Puis Claire murmura :

— J'ai l'honneur de saluer madame la marquise de Presles, née Morgane Le Garrec.

Morgane ne répliqua rien ; — elle tira treize cartes et les aligna sur la table.

— Cinq piques... quatre carreaux... deux trèfles... deux cœurs, fit Claire ; — ces cartes sont éloquentes, et en quelques paroles je vais vous dire tout le passé.

— Inutile. Je connais le passé... par- lez-moi de l'avenir.

— Mais c'est le passé qui dévoile cet avenir dont je vais vous parler, fit Claire d'un ton sentencieux.

« Or, dans ce passé, je vois des choses terribles, je vois un drame ayant causé la mort d'une femme.

Morgane blêmit.

— Pas de sang... non, pas de sang... mais un poison mortel versé par une main criminelle — par votre main, madame la marquise.

Claire Ménard, la tête penchée, exami- nait les cartes avec une fixité étrange.

Puis ses paupières battirent ; elle ferma les yeux, comme endormie.

D'une voix sourde elle dit :

— Vous êtes née au bord de la mer, dans un petit village de la vieille Armo- rique ; chez vos parents régnait une mi- sère noire.

— Qu'importe, fit Morgane d'un ton

glacial. A quoi bon revenir sur le passé ?

Je vous le répète : l'avenir seul m'inté- resse, me préoccupe...

— L'avenir... l'avenir ! fit Claire en cachant son visage dans ses mains ; — oh ! l'avenir ne s'ouvre pas brillant de- vant vous : vous serez sans cesse pour- suivie par un misérable qui vous ruinera !

— Julot Vaubaron ? s'écria Morgane épouvantée.

— Oui, Julot Vaubaron, répéta Claire dont les yeux lancèrent des flammes.

« Vous connaissez donc ce vaurien, ce voleur, ce misérable qui, après m'avoir déshonorée et promis le mariage, n'a trouvé rien de plus naturel que d'épouser ma sœur Louise parce qu'elle possédait quelques billets de mille ! Ah ! vous le connaissez...

Et, reprenant les cartes, elle les dis- posa devant elle en petits paquets.

— Tenez... vous voyez ce valet de pique... eh ! bien, c'est Julot Vaubaron. Il vous poursuit toujours, et vous n'êtes pas au bout de vos peines. Il vous har- celera pendant toute votre vie, exigeant de l'argent, encore de l'argent, revenant sans cesse à la charge.

— Mais on peut s'en débarrasser, fit Morgane.

Un silence se fit.

Claire Ménard réfléchissait.

— S'en débarrasser ? fit-elle enfin...

Oh ! j'y ai songé bien souvent. Bien souvent, accompagnée d'un de mes clients — un chenapan de la pire espèce et capable, pour de l'argent, de tous les mauvais coups — je suis allée me poster aux alentours du château des Saules — maintenant l'asile Dubreuil — dont Louise était une des gardiennes, et où Julot allait coucher de temps en temps.

« Mais jamais je n'ai pu trouver l'oc- casion favorable, jamais je n'ai pu me ven- ger de ce Julot.

« Et, maintenant, la chose m'est de plus en plus impossible, car je ne sais ce que sont devenus Julot et Louise.

« Ils se sont fait chasser de l'asile Du- breuil : Louise a fait du potin, a ra- conté un tas de choses ; Mme Dubreuil, qui est très charitable et très estimée, a triomphé de tous ces cancanages... mais elle a mis à la porte ma sœur et son digne époux.

« Que sont-ils devenus?... je l'ignore.

— Je le sais, moi.

Les yeux de Claire brillèrent.

— Dites-moi où demeure Julot, ma- dame... et je me charge, moi, de lui admi- nistrer un bouillon d'onze heures dont il me donnera des nouvelles.

— Il vient de s'installer au n° 4 de l'avenue de la Grande-Armée.

— Bon ; je m'en souviendrai.

Puis elle parut s'endormir à nouveau.

— Cet homme est invulnérable, dit- elle après quelques instants de profond silence ; nous aurons beau essayer de frapper un grand coup, nous ne parvien- drons pas à nous débarrasser de lui.

A ce moment, le visage de Claire Mé- nard devint livide.

— Maintenant, reprit-elle, j'éprouve un malaise étrange, j'ai comme une se- conde vue...

« Je vois, dans l'avenir, Julot Vaubaron riche, riche... heureux ! — et je vois la marquise de Presles chassée de partout, maudite par son fils — le seul être qu'elle eût jamais véritablement aimé. Je la vois retourner, misérable, à Guérolé, pour y mourir !

« La roue de la Fortune a tourné, ma- dame ; maintenant, vous devez dire adieu à tous vos rêves d'ambition...

— Et mes ennemis, que deviendront- ils ? fit Morgane en ricanant.

Claire reprit ses tarots, battit les cartes, les fit couper à Morgane, et en tira onze qu'elle étala devant elle.

— Voyez cette dame de carreau, accompagnée du valet de pique et du neuf de pique... eh bien ! c'est une en- nemie pour vous.

— Triomphera-t-elle ?

— Voulez-vous tirer quatre cartes et les placer sur la dame de carreau ?

Morgane tira les quatre cartes.

— Des cœurs, des trèfles, fit Claire ; l'as et le neuf de cœur... deux triomphes. Cette femme deviendra veuve, mais elle se remariera avec celui qu'elle aime.

— Vous êtes folle ! s'écria Morgane en jetant les cartes à la figure de Claire ; folle à lier.

— Vous êtes peu polie, madame ; mais je vous excuse... vous êtes si ner- veuse.

« Seulement souvenez-vous bien de ce

que je viens de vous dire : votre ennemi triomphera.

— En tout ?

— En tout...

— Et moi ?

— Vous mourrez.

— Dame... comme tout le monde je suis mortelle.

— Mais vous ne mourrez pas sans avoir fait beaucoup de mal.

— Cela me console ; — œil pour œil, dent pour dent... tel a toujours été mon principe.

« Sur ce... adieu, madame.

— Non, pas adieu, mais au revoir... car vous reviendrez.

— Peut-être.

— Sous peu vous aurez besoin de mon aide.

— C'est possible.

— Et n'oubliez pas que mes clients sont des gaillards bons à tout faire.

— Merci du renseignement.

Morgane jeta un louis sur la table ; puis elle rejoignit Victoire qui l'attendait dans le café tout en buvant force bocks.

— Eh bien ? demanda Victoire quand elles furent dehors.

— Tu m'as fourrée dans un rude guê- pier...

— Je croyais bien faire : Claire Mé- nard a fait beaucoup de réclame, a fait distribuer des cartes dans tout Paris.

— N'empêche que chez elle les clients sont rares.

— Et cependant, paraît-il, elle dit toujours des choses renversantes.

— A moi, elle a dit des choses pénibles.

— Sans doute elle vous a parlé de Julot Vaubaron ?

— Oui ; elle m'a même dit que ce misérable serait un jour riche, très riche... et heureux.

— Alors c'est nous qui l'enrichirons, gémit Victoire ; — il nous dépouillera de tout ce que nous possédons...

— Je le crains, ma bonne Victoire

— Avez-vous parlé à la cartoman- cienne de l'affaire du collier ?

— Non.

— Alors il n'y a pas à hésiter... il faut aller au clou.

— Mais réfléchis donc : sur ce collier on te prêtera à peine cinq mille francs... et il me faut sept mille francs pour payer le silence de ce misérable Julot.

« Oh ! pensait Morgane, si je ne remets pas cette somme à Vaubaron, le crapu- leux personnage ira dire à Micheline que je lui ai volé sa fille ; — et je connais ma belle-fille : elle voudra se venger !

« Puis aussi, ne m'a-t-elle pas menacée de dire à Daniel ma louche conduite, de lui apprendre quel genre de vie je mène depuis si longtemps !...

« Oh ! cet homme me tient par deux secrets terribles !... »

Sous le coup de ces pensées, Morgane restait silencieuse, le visage contracté par l'angoisse.

Et comme Victoire s'inquiétait de ce long silence...

— Que veux-tu que je fasse ? Je suis maintenant dans une véritable impasse, et les soucis m'écrasent. Ah ! Victoire, si je ne t'avais pas je jetterais le manche après la cognée... j'en ai assez de la vie, moi !

— Dame, j'en conviens, ce n'est pas amusant tous les jours chez nous. Puis on ne roule pas sur l'or et nous ne devons pas songer cette année à faire une saison à Aix-les-Bains.

Mais enfin l'hiver viendra bientôt, et alors Madame prendra sa revanche. Je connais plus d'un vieux qui sera heureux de venir dans une maison où on joue... et Madame ne sera plus dans la purée comme elle l'est aujourd'hui.

— Tu as toujours raison, Victoire.

— Dame, j'aime tant Madame, moi...

— Ah ! si on pouvait se débarrasser de ce Vaubaron...

— On finira bien par le pincer un jour.

— Ta chiromancienne serait heureuse de lui faire son affaire : quand elle parle de lui les yeux lui sortent de la tête.

— Il y a peut-être là une sérieuse piste à suivre, madame.

Puis, changeant subitement de sujet de conversation, Victoire demanda :

— Mais, voyons... que décide-t-on au sujet du collier ?

— Si on le porte au Mont-de-Piété on n'en retirera pas grand-chose.

— Alors il faut essayer de le vendre à Mme Dubreuil.

— C'est un moyen d'en obtenir un bon prix.

— Si vous voulez m'en croire, on

battrà le fer pendant qu'il est chaud... et dès demain matin je partirai pour Plessis-Trévis.

— Alors, c'est entendu.

— Sur ce, je vous quitte, madame ; je vais prendre l'omnibus et rentrer à Passy.

— Moi je vais aller flâner sur les bou- levards.

Elles se séparèrent.

La journée était magnifique, un peu chaude cependant.

Morgane héla une voiture découverte et se fit conduire successivement chez sa corsetière, chez sa modiste, chez son parfumeur, etc... puis, ses emplettes terminées, elle suivit les boulevards dans la direction de la Madeleine.

Comme elle traversait la place de l'Opéra, elle aperçut son fils Daniel, marchant lentement, la tête baissée.

Pendant quelques instants elle le suivit des yeux ; puis elle le vit entrer dans un café.

« Pauvre Daniel ! songeait-elle ; il adore toujours Gaétane, la fille de Miche- line, mais Gaétane ne l'aime pas... elle en aime un autre — et mon fils souffrira atrocement par cette femme qui le dédaigne !

« Il est pauvre, lui ! il est sans nom ! C'est un paria de la vie... et je ne peux — moi cependant prête à tous les sacrifices pour mon enfant — lui donner cette joie profonde du cœur !

« Gaétane ne l'aime pas... mais quand même lui l'adore !

« Cette fille, après avoir quitté le château de Plogoff, s'est sans doute réfugiée à Paris — dans ce Paris où tout s'époussé, où les plus grandes illusions s'écroulent. — et Daniel est accouru pour la rechercher.

« Mais il ne la retrouvera pas... et, désespéré, il retournera aux Sablettes... »

Elle passa, le front barré d'une ride profonde, devant le café où son fils venait de pénétrer.

Daniel était monté à l'entresol et s'était fait servir un grog chaud ; — puis il s'était pris à lire et à relire une lettre d'Hervé d'Hérouville — lettre par laquelle le jeune médecin militaire annonçait à Daniel son arrivée à Paris le jour même, et lui donnait rendez-vous à quatre heures dans le café en question.

Il n'était guère que trois heures et demie.

Alors, pour tuer le temps, Daniel demanda une collection de revues ; mais en réalité il n'en lut pas une ligne : la fuite de Gaétane avait quelque peu ané- mié ce cerveau, avait ulcéré ce cœur brisé par une atroce douleur.

Depuis le matin Daniel avait erré dans Paris, comme un fou ; et il serait sans doute reparti le jour même pour les Sablettes si la lettre d'Hervé ne l'eût retenu à Paris.

Hervé écrivait :

« Attends-moi. Tu as une permission de quatre jours ; moi aussi... profitons-en pour retrouver Gaétane. Trouve- moi à quatre heures au café X... »

Et Daniel était resté.

A quatre heures précises un fiacre s'ar- rêta devant le café.

Un jeune homme en descendit.

C'était Hervé.

— Le lieutenant Bargemont ? deman- da-t-il au garçon.

— Monsieur Bargemont est à l'entre- sol.

Hervé gravit quatre à quatre le petit escalier en spirale conduisant à l'étage supérieur.

— Ah ! enfin te voilà, fit Daniel.

— Ce n'est pas sans peine que j'ai pu venir ; — toutes ces permissions succes- sives étonnent le colonel Bellanger.

Jean Bellanger, en effet, avait été nommé, six semaines auparavant, colo- nel du régiment d'artillerie de marine tenant garnison à Toulon, et aussitôt il avait pris son poste.

Mais tout en conservant à Toulon son installation principale et officielle, il avait loué à Tamaris une ravissante villa où chaque jour il allait régulièrement se reposer.

— Alors le colonel a fait des diffi- cultés pour l'accorder la permission ?

— Il n'est pas toujours très commode, tu le sais bien ; et il désire surtout que les officiers soient le plus possible à leur service.

(La suite au prochain numéro.)

Les

EXPLOSI-  
des P. T. T.  
terrain, ru-



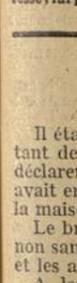
ments de l'  
s'entourer par  
son secours



ÉCRASÉ  
boulevard  
en marbre.  
tombe. Un  
moins de 1



TUE PAR  
bus de la li-  
livreur qui  
le sol, tomb  
tasse, lui pa

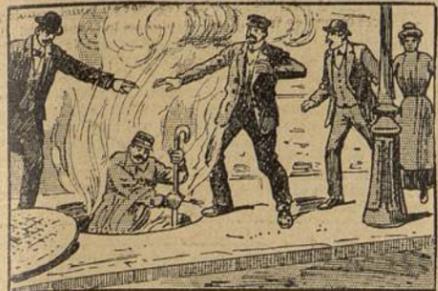


Il était  
tant de l'  
déclarer  
avait ent  
la maison  
Le bri-  
non sans  
et les au  
A leu-  
pas enco  
s'approch  
poussa u  
Puis,  
— Mo-  
lui, c'est  
des scèn  
On qu-  
sans la  
du mort  
mande.  
Le ca-  
la Morgu  
avait ét  
crâne.  
Puis, c  
dont le d  
Mais,  
le « mor-  
de la ru-  
quois ; il  
viens d'a  
Je me p  
constat  
ce n'est  
Le bri-  
— Co-  
— Vo-  
Je suis t  
Et ce  
la conci  
parce q  
nelles :  
Lebrig  
Jérôme.  
Cette

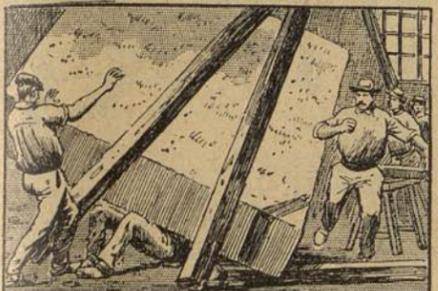
## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

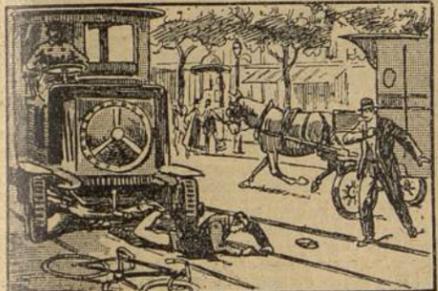
**EXPLOSION DANS UN EGOUT.** — Tandis qu'un ouvrier des P. T. T. effectuait des réparations dans une chambresoustraine, rue Saint-Placide, sa lampe fit explosion. Les vété-



ments de l'infortuné prirent feu. Gravement blessé, il put s'enfuir par une bouche d'égout. Des passants se portèrent à son secours et le firent transporter à l'hôpital. PARIS.



**ÉCRASÉ PAR UN BAS-RELIEF.** — Dans un atelier du boulevard Arago, dix ouvriers travaillaient à un bas-relief en marbre. Par suite d'une fautive manœuvre, l'énorme bloc tomba. Un des ouvriers fut pris sous la masse qui ne pesait pas moins de 1 800 kilos. Il fut horriblement broyé. PARIS.



**TUÉ PAR L'AUTOBUS.** — Boulevard Magenta, un autobus de la ligne Gare du Nord Champ de Mars, renversa un livreur qui passait à bicyclette. Le malheureux, précipité sur le sol, tomba devant le lourd véhicule qui, entraîné par sa vitesse, lui passa sur le corps. La mort fut instantanée. PARIS.

### LE MORT VIVANT

Il était 11 heures 15 du soir, lorsqu'un habitant de la rue du Pré-Jérôme, à Genève, vint déclarer au chef du poste de gendarmerie, qu'il avait entendu tomber un corps dans la cour de la maison qu'il habite.

Le brigadier se rendit rapidement sur place, non sans avoir pris soin de mandier un médecin et les autorités communales.

A leur arrivée, la concierge, qui n'avait pas encore eu connaissance de l'événement, s'approcha vivement et apercevant un cadavre, poussa un cri terrible.

Puis, elle se mit à se lamenter. — Mon Dieu, mon Dieu, disait-elle, c'est lui, c'est mon ami. Quel malheur ! je lui faisais des scènes ; il m'a quittée.

On questionna la malheureuse et celle-ci sans la moindre hésitation donna l'état civil du mort : un imprimeur, de nationalité allemande.

Le cadavre, étant identifié, fut conduit à la Morgue, et un docteur constata que la mort avait été occasionnée par une fracture du crâne.

Puis, on emmena chez des amis la concierge dont le désespoir était immense.

Mais, le lendemain, à 8 heures et demie, le « mort », l'imprimeur, se présentait au poste de la rue de Varogette. Il avait le sourire narquois ; il dit négligemment au brigadier : « Je viens d'apprendre que je me suis tué cette nuit. Je me présente à vous pour que vous puissiez constater que je suis bien vivant. En tout cas, ce n'est pas moi qui suis à la Morgue. »

Le brigadier sursauta.

— Comment, le mort, ce n'était pas vous ?

— Vous le voyez bien, dit l'imprimeur. Je suis tout ce qu'il y a de plus vivant.

Et ce dernier d'ajouter qu'il avait quitté la concierge quelques semaines auparavant parce qu'elle lui faisait des scènes continuelles ; il était allé se fixer rue des Savoises.

Le brigadier ne fit qu'un bond à la rue du Pré-Jérôme.

Cette fois-ci, tout s'expliqua. Le cadavre

## MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

**LE CRIME D'UN GAMIN.** — De l'horreur toute pure, aggravée par cette circonstance effroyable : l'assassin est un père de quinze ans, la victime une bergère de neuf ans.

Voici le jeune monstre, Henri-Virgile-Paul Gremaud, debout devant la cour de Lons-le-Saunier. Il a été conduit au milieu du prétoire et les jurés peuvent l'examiner de la tête aux pieds. Type accompli du criminel-né, du « mastoïde » de l'école italienne. Il a le crâne énorme, le front bas sous la tignasse émiellée, les larges oreilles écrasées, une frappante asymétrie faciale, de fortes mains au bout de bras trop longs. Son œil oblique de bête traquée suit avec inquiétude les moindres gestes du président qui l'interroge. Du reste, aucune émotion, pas un mot qui vienne de l'âme, la plus entière impassibilité.

Gremaud se défend comme un cheval de retour :

— J'étais un peu ivre... j'étais malade... C'est arrivé sans que je sache comment... Comme un enfant :

— C'est pas vrai, c'est le juge qui m'a fait dire ça en me donnant un bonbon.

Au reste, sur l'essentiel du crime, il avoue sans rien dissimuler.

Dans l'après-midi du 23 juin, au lieu dit « les Places », commune du Pasquier, il a rencontré la petite Eglantine Liégon. Il a essayé, mais en vain, de la violer. L'enfant se débattait et pleurait... Alors il a frappé... il a frappé... Comme M. le président Moll insiste sur le mobile du crime, Gremaud réitère avec une singulière précision cette réponse significative.

Les larmes enivrent, irritent et surexcitent à la fois la brute sadique. Sans doute l'assassin a pu craindre les révélations de sa victime, mais le mobile immédiat du crime, c'est bien dans les pleurs qu'il le faut chercher.

Gremaud continue :

— Je l'ai frappée de mon couteau à la tête.

Un premier coup au-dessus de l'œil droit ne pénétra pas profondément. Un second coup au-dessus de l'œil fit une large blessure. Un troisième entama le maxillaire inférieur. Le mauvais « eustache », rouillé, faisait mal son œuvre de mort. Eglantine fut achevée à coups de bâton et de talon. Elle vivait encore lorsque, quelques heures après, sa maîtresse, Mme Déclipeur, la retrouva gisant sur le sol.

— Une si douce enfant ! dit le témoin avec une émotion touchante. Si sage, si pieuse ! Elle disait chaque soir sa prière jusqu'aux litanies. Elle a « gazouillé » quelques mots quand je l'ai relevée. Je l'ai portée jusque chez nous. Elle est morte presque en arrivant.

Les autres témoins n'apportent rien de fort notable. Ils abondent en fâcheux renseignements sur l'accusé. Cet enfant de quinze ans

est déjà des antécédents : surnois, voleur, ivrogne, cruel envers les animaux et envers ses camarades.

La seule question qui se pose est celle de sa responsabilité. Mais il serait peu logique de conclure a priori de l'énormité du crime à la folie du criminel. L'homme, l'enfant même, dans la plénitude de sa conscience, est capable des pires forfaits.

M<sup>e</sup> Droz, du barreau de Lons-le-Saunier, n'en a pas moins développé avec ingéniosité, avec éloquence, la seule excuse dont pouvait bénéficier son client : le manque de discernement.

Avant lui, M. le procureur de la République Mougeot avait demandé au jury de s'incliner devant la loi, qui ne permet pas l'application de la peine capitale aux mineurs de seize ans, mais de l'appliquer dans toute sa rigueur.

C'était demander contre l'accusé un maximum de vingt ans de détention.

La cour a condamné Gremaud à cette peine.

**MATELOT APACHE.** — Le 1<sup>er</sup> conseil de guerre maritime, siégeant à Lorient, a eu à juger un matelot apache.

Né à Paris, Pierre Poisson débuta de bonne heure dans l'école du vice. Arrêté avec une bande de malandrins, il fut envoyé à la colonie pénitentiaire de Belle-Ile, où ses mauvais instincts ne firent que se développer. Il fut toutefois autorisé, à dix-neuf ans, à s'engager dans la marine de l'Etat comme matelot sans spécialité ; il contracta un engagement de cinq ans à Lorient en 1903. Quelques mois après, se trouvant en Chine, à bord du *Châteaurenault*, il déserta. Il avait déjà de nombreuses punitions, et, arrêté, il fut condamné à trois ans de travaux publics. Il bénéficia d'une amnistie et ne fit que quelques mois de sa peine. Il déserta une deuxième fois à l'étranger et fut condamné à cinq ans de travaux publics et à cinq ans d'interdiction de séjour. Il eut encore la chance de bénéficier d'une amnistie. Pour la troisième fois, il déserta à Toulon où, à bout de ressources, il fit les métiers les plus dégradants et voyagea ensuite au cabotage aux États-Unis, en Uruguay, en République Argentine, où il servit même comme soldat pendant la révolution ; puis il rentra en France et s'affilia, à Bordeaux, à une bande d'apaches. Dans les milieux interlopes, il était connu sous les pseudonymes de Baës et de Raymond. Poisson fut arrêté et condamné à quinze mois de prison pour vol.

Après avoir accompli sa peine à la maison centrale de Fontevault, il a été remis entre les mains de l'autorité militaire et a comparu devant le 1<sup>er</sup> conseil de guerre maritime.

Poisson est âgé de vingt-huit ans. En 108 mois de service, il a passé 100 mois en état de désertion ou en prison. Le conseil de guerre l'a condamné à quatre ans de travaux publics.

### UN SACRIFICE SENSATIONNEL

La semaine dernière ont eu lieu à Tokio les funérailles solennelles du mikado Mutsu Hito. Mais l'intérêt de cette cérémonie fut dépassé par un épisode dramatique qui montre avec éclat la survivance des traditions du vieux Japon. Le général Nogi et sa femme se sont suicidés, offrant leur vie à la mémoire du défunt empereur. Le nom du général Nogi évoque les souvenirs les plus glorieux de la guerre russo-

### LES SOUVENIRS D'UN VIEILLARD DE 112 ANS

Ils sont encore quelques-uns en Russie qui se rappellent de l'invasion « de douze langues » comme on dénomme en ce pays la guerre de 1812.

Par une touchante et compréhensible attention, on les a réunis, ces rares témoins des terribles événements dont on célèbre actuellement le centenaire, pour les faire assister à toutes les fêtes et les revoir sur le même champ de Borodino, où il y a cent ans ils se trouvaient sous la pluie des balles.

Parmi ces vieillards, on remarque surtout le paysan Vivtonuk, qui a 112 ans, mais qui porte encore avec une certaine allégresse ce lourd fardeau séculaire. Il marche tout seul, mais en s'appuyant sur un bâton, qui, lui aussi, compte déjà de très longues années. Il parle sans difficulté assez distinctement, mais il a l'oreille dure ; il faut crier pour se faire entendre de lui. Tous ses enfants, ses petits-enfants sont morts, et lui vit toujours, comme oublié par le destin.

Bien entendu, les journalistes s'acharnent à l'interroger. Il leur répond de bonne grâce, au moins dans la mesure où il peut les entendre et les comprendre.

Car il ne comprend plus les gens d'à présent. Depuis la guerre, il a vécu dans un petit village, resté peu à peu seul avec ses souvenirs ; il peut s'imaginer que tout dans le monde a aussi peu changé que lui.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

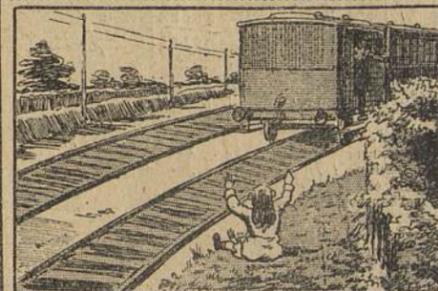
**GRAVE ACCIDENT DE TIR.** — En villégiature, un tonnelier se promenait avec sa femme et sa fille, aux environs du champ de tir où s'exerçait une société locale. Ils péné-



trèrent par erreur dans la zone dangereuse. Le tonnelier fut atteint d'une balle au cou. Il tomba, gravement blessé. Son état est des plus alarmants. CHATEAU-LANDON.



**UNE NUIT HORRIBLE.** — Sur la route de Saint-Cyr-aux-Dorand, des passants découvrirent un homme qui gisait inanimé. On s'empressa auprès de lui. Le malheureux qui avait les jambes broyées avait été renversé par une auto. Le chauffeur avait continué sa route. Le blessé avait passé toute la nuit sans secours et sans soins. ANGERVILLIERS.



**TOMBÉE D'UN EXPRESS.** — Accompagnée de ses trois enfants, une petite fillette et deux garçons, une mère de famille se rendait à Calais. La gamine, âgée de 6 ans, se pencha à la portière. Celle-ci s'ouvrit et l'enfant tomba sur la voie. On arrêta le convoi, et on retrouva la gamine, assise, sans aucun mal, sur le bord du talus. BRETEUIL.

japonaise. C'est le général Nogi qui commandait l'armée qui assiégea et prit Port-Arthur. C'est lui qui commandait, à Moukden, l'aile gauche de l'armée du maréchal Oyama, dont la manœuvre débordante détermina la retraite et la défaite des Russes. Sa mort prive le Japon d'un de ses meilleurs généraux.

Aussi, ne fait-il que s'étonner de tout ce qu'il voit, et de tout ce qu'il apprend.

— Hé ! hé ! dit-il, en arrivant à Moscou, — ce n'est pas comme ça que nous avons laissé la ville en l'évacuant pour laisser entrer les Français. Que de changements ! Est-ce bien Moscou ?

Les hautes maisons, les tramways, les autos, tout l'épouvante. Faut-il ajouter qu'il préfère et regrette ce bon vieux temps où il était jeune, robuste, et où toute la vie était autre, plus simple qu'aujourd'hui !

Il a pris part à la bataille de la Moscowa, étant à ce moment sergent-major, il ne sait plus dans quel régiment.

— La bataille était chaude, dit-il. Il me semble entendre encore le sifflement des balles. Ah ! ce qu'il en pleuvait ! J'en ai reçu une à la jambe gauche ; une autre me troua le casque et j'ai reçu encore un coup de sabre au cou. J'ai vu Napoléon... Un peu gros, petit. Je me rappelle Koutousoff. Celui-là était sévère, mais juste. Et le czar Alexandre, que j'ai vu comme je vous vois ! Même qu'il a pris une pincée de tabac à un petit soldat, à un camarade. Oh ! il n'était pas fier, et bon avec cela ! Mais que cela est loin ! Est-il possible que je vive encore ?

Et le vieux hoche la tête, comme si, en effet, il doutait de la réalité de son existence.

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

**ENFANT CARBONISÉ.** — Dans la forêt, un ménage de bûcherons travaillait à une centaine de mètres de la hutte de charbonnier dans laquelle il vivait. Le trentenaire, âgé de quatre ans, y dormait dans un berceau. Tout à coup le cabane prit feu, brûla et s'effondra, ensevelissant l'enfant, que les bûcherons retirèrent carbonisé. Telle est du moins la version que présente le ménage. Cependant la justice craint, comme certains le prétendent, que les parents n'aient voulu faire disparaître l'enfant. Le ménage a été gardé à la disposition de la justice en attendant l'autopsie.

IVORS.



**UNE AUTO CONTRE UNE VOITURE.** — En compagnie d'un représentant de commerce, un industriel passait en auto sur la route de R. En haut d'une côte, il se trouva en présence d'une voiture à cheval sur un muret et conduit par un ouvrier d'usine. Une collision se produisit. Le muret fut projeté au loin ; l'auto brisa un arbre et les deux voyageurs, projetés sur le sol, furent gravement blessés.

AMIENS.

**L'IVRESSE.** — Un jeune homme de vingt et un ans, au service d'un propriétaire de Couvran, se promenait avec un camarade, contremaître de maçonnerie, lorsqu'un individu sortit d'un café voisin, dans un état d'ivresse assez prononcé. Après avoir injurié les jeunes gens, il se précipita sur l'un d'eux, et lui plongea son couteau dans la poitrine. La foule voulut lyncher le meurtrier, qui fut immédiatement arrêté par le garde champêtre.

CRESPIY-BOUVAN.



**PÉNIBLE MANIFESTATION.** — Pendant l'inhumation d'une jeune fille de quinze ans, les assistants se jetèrent sur les parents et les frappèrent en les accusant d'avoir laissé mourir leur enfant de faim ; puis la foule se porta devant la maison mortuaire et en brisa les vitres à coups de pierres. Une enquête est ouverte.

NAUBEUGE.



**VIOLENTE DISCUSSION.** — Au fond d'une fosse des mines de l'Escaillère, deux mineurs eurent une discussion à propos du travail. A bout d'arguments, un des mineurs prit sa lampe et en frappa violemment son interlocuteur qui tomba, portant de graves blessures à la tête. On ne peut se prononcer sur les suites de ces blessures.

DORIGNIES.

**MINEUR ÉLECTROCUTÉ.** — Un terrible accident s'est produit, à la fosse Gayant, des mines d'Aniche. Un mineur, âgé de 51 ans, était occupé à passer des barres de fer à un camarade, lorsqu'il tomba avec l'une d'elles sur les fils conducteurs d'électricité destinés à donner le mouvement à des « barons ». Le malheureux fut aussitôt électrocuté par un courant de 500 volts. Un docteur appelé en toute hâte ne put que constater les décès.

WAZIERS.



**GENDEUR IRASCIBLE.** — Divorcé depuis quelques mois un vannier a pénétré, à l'aide d'escalade, chez sa belle-mère, devant ses propres enfants. Il lui fit les plus graves reproches. La belle-mère s'enfuit épouvantée. Le gendre s'enfuit dans l'habitation et refusa d'ouvrir. La police dut enfoncer la porte pour se saisir de lui.

SENLIS.

## Le Crime du Train d'Une Heure Vingt

(Suite et fin.)

Interrogé sur ce point, et s'apercevant que cette affaire devenait très grave pour lui, l'artiste se décida à faire certains aveux.

Il avait, en effet, rencontré Germaine Vincent, au café, la veille du crime, et demandé qu'elle lui remit cette correspondance amoureuse. Sachant qu'elle se rendait le lendemain à Meulan, et devant lui-même aller à Maisons, il lui avait donné rendez-vous à la gare Saint-Lazare, au train d'une heure vingt.

Il ne niait pas la conversation mouvementée qu'il avait eue avec Germaine, car celle-ci qui l'aimait toujours — assurait-il — ne voulait pas se séparer de ces preuves d'amour.

Elle avait fini par céder, et autant qu'il se souvenait, c'était bien après l'arrêt de Houilles qu'elle lui avait remis le paquet de lettres.

Forcé de descendre à Maisons-Laffitte, il avait pris congé de la jeune femme, la quittant dans les meilleurs termes.

La preuve en était, ajoutait-il, que pendant son passage sur le quai, il l'avait vue mettre la tête à la portière, et lui envoyer du bout des doigts quelques derniers baisers...

Ce détail, pourtant, ne put être corroboré par le dire de l'employé de la gare, à qui il avait échappé, ou tout au moins qu'il n'avait pas remarqué.

Questionné sur le silence gardé par lui, après la découverte du crime et lorsqu'il ne pouvait ignorer que de graves soupçons pesaient sur un individu, aux allures d'artiste, déclaré avoir été vu en compagnie de la victime, dans le train, Magny expliqua qu'en vue de son mariage prochain il ne voulait pas se compromettre.

Toutes ces explications étaient plausibles, mais bien invraisemblables.

L'accusation était formelle : Germaine Vincent, suppliée par le jeune homme, la veille du crime, de lui remettre sa correspondance amoureuse, était bien venue à son rendez-vous. Tous deux avaient fait route ensemble, mais Germaine avait refusé de se séparer de ces lettres...

Dans un moment de colère, Magny, pour rentrer en possession des papiers, coûte que coûte, n'avait pas hésité devant un crime. Et n'ayant pas d'autre arme sous la main que sa canne pliante, à bout de fer, il avait dû profiter d'un moment où la jeune femme avait la tête tournée, pour lui porter avec le fer un coup formidable qui, trouant le chapeau à paillettes de jais, avait profondément pénétré dans la boîte crânienne, causant une mort instantanée.

Vivement, il lui avait repris les lettres qu'elle devait porter dans son réticule, puis était descendu à Maisons-Laffitte...

Les charges étaient accablantes contre Maurice Magny, d'autant que revenu le soir même du crime à Paris, il avait — assurait-il — aussitôt détruit ces lettres compromettantes...

Un détail pourtant, relevé par l'instruction, était déconcertant, en ce qu'il dénotait chez le prévenu un sang-froid invraisemblable, un pouvoir extraordinaire sur lui-même — à moins que ce ne fût un cas de non-culpabilité, une preuve à l'appui de son innocence.

Interrogé sur les raisons qui le faisaient aller à Maisons, l'artiste avait dit s'y être rendu pour faire une esquisse.

Cette ébauche, examinée par le juge, montrait une sûreté de main, indice ou d'un calme monstrueux, après l'acte commis, ou d'une tranquillité d'esprit, du fait d'un innocent.

L'instruction en était là quand un fait nouveau vint produire un véritable coup de théâtre.

Un vétérinaire de Maisons-Laffitte venait par lettre de demander à être entendu par le juge, à titre de témoin, et avait fait la sensationnelle déposition qui suit :

« Un fermier de mes amis, des environs d'Achères, avait des bœufs qu'il destinait au marché de la Villette. Mais ayant quelques doutes sur la santé de deux d'entre ces bêtes, il m'avait prié de les prendre en traitement dans mon établissement.

Il les avait marqués d'une croix rouge au haut de la cuisse et les deux animaux se trouvaient dans le même wagon que ceux à destination de la Villette. Mais le train de marchandises qui les conduisait devant s'arrêter à toutes les stations intermédiaires d'Achères à Paris, il me pria de prendre livraison des deux bêtes malades en gare de Maisons. Je suivis les instructions données et lorsque le convoi de marchandises arriva, j'en fis descendre les deux bœufs en question que je conduisis de suite à mon établissement.

\* Voir le numéro 194.

## RÉVOLTANT FRATRICIDE

Un horrible crime vient d'être commis près de Wissembourg. Il y a quelques semaines, un jeune garçon de dix ans, nommé Heinrich Heinein, disparaissait, et on pensait qu'il avait été enlevé par des romanichels. Or dans une forêt voisine, un chien mit à découvert le corps de l'enfant, qui portait plusieurs terribles blessures au crâne et d'autres sur le corps.

En les examinant avec soin, le hasard voulut que je vins à heurter de ma cannela corne d'un des animaux, et je le vis aussitôt faire un mouvement de recul, qui dénotait une frayeur d'autant plus incompréhensible que la corne des bœufs n'est pas sensible.

Celle-ci devait donc être atteinte d'un mal quelconque qui affectait la bête. C'était d'autant plus évident, qu'en renouvelant ces heurts, du bout de ma canne, le bœuf montrait toujours les mêmes symptômes d'effroi.

En examinant la corne de plus près, je reconnus qu'elle était fendue, et que cette fente n'avait pu être produite que par un choc violent.

J'en réfèrai au fermier, mon ami, qui me répondit que si je pensais que le mal de la bête était de ce côté, il m'autorisait pleinement à scier cette corne ; cela ne pouvait avoir aucune importance, la bête étant destinée à être plus tard abattue.

Je me conformai donc à ses instructions, et voici, monsieur le juge, la corne de cet animal à laquelle j'ai relevé au microscope des détails curieux, capables, peut-être, de jeter un jour nouveau sur le crime du train d'une heure vingt.

Voici d'abord, dans cette enveloppe, quelques râclures de l'extrémité de la corne, que j'ai trouvées recouvertes de sang et d'une matière cervicale ; sous le microscope, et soumis à une analyse des plus sévères, j'ai reconnu que ce n'était pas du sang ou de la matière cervicale, provenant d'un animal de la race bovine, comme cela eût pu être le cas, si cette bête s'était battue, par exemple, à coups de cornes avec un autre animal de la même espèce.

J'avais sous les yeux ce qui était indiscutablement du sang et des restes de cerveau humains et, qui plus est, ne provenant pas d'un homme, mais bien d'une femme...

Quelqu'un — une femme, il n'y avait pas de doute — avait été frappée par cette corne à la tête, dans la région cervicale.

Le coup avait-il pu occasionner la mort ? C'était encore dans le domaine des probabilités possibles.

Et soudain, je me souvins de la mort terrible de Mlle Germaine Vincent, morte qui, selon l'instruction, avait dû avoir lieu entre Houilles et Maisons-Laffitte.

Pourquoi en suis-je venu à penser à cela, je ne saurais le dire ; mais dès lors, je me pris à examiner de plus près la corne de ce bœuf, et voici, monsieur le juge, dans cette seconde enveloppe, ce que j'ai trouvé à l'intérieur de la fente dont je vous ai parlé : un cheveu de femme, de ce roux foncé, couleur chaudron, qu'on appelle « auburn » et une paillette de jais noir...

Il m'a donc paru de la plus haute importance de venir vous faire part de ce que j'ai découvert.

1° Du sang et de la matière cervicale provenant d'une tête de femme et trouvés sur cette corne de bœuf ;

2° Un cheveu de femme, dont la couleur peu ordinaire est semblable à la teinte de cheveux de Mlle Vincent ;

3° Une paillette de jais, provenant d'un chapeau de femme, et comme Mlle Vincent en portait sur son chapeau.

J'ai appris, en outre, en m'informant auprès des employés de la gare de Maisons, que le train de marchandises, dont l'un des wagons contenait les animaux de mon ami, le fermier d'Achères, se trouvait sur une voie de garage, exactement à l'heure du passage du train parti à une heure vingt de Paris.

Il m'est revenu à l'idée que le prévenu, M. Maurice Magny, avait assuré que la jeune femme, mettant la tête à la portière, lui avait envoyé quelques baisers... Ne se pourrait-il pas, monsieur le juge, que se trouvant ainsi placée, le chapeau, très large, hardiment campé sur le côté de la tête, l'empêchant de voir le wagon à bestiaux que le train de voyageurs allait croiser, la jeune femme ait été violemment frappée au passage, par la corne de cet animal, qui aurait alors passé la tête juste à ce moment?...

Ce choc subit expliquerait ainsi la fente qui s'est produite dans la corne, ainsi que la présence sur et dans celle-ci, de ce que j'y ai découvert, présence bien difficile à comprendre autrement?

L'auteur présumé de l'assassinat du train d'une heure vingt a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, car il a bien fallu reconnaître que Mlle Germaine Vincent n'avait été que la victime d'un extraordinaire accident.

(Reproduction interdite).

## Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

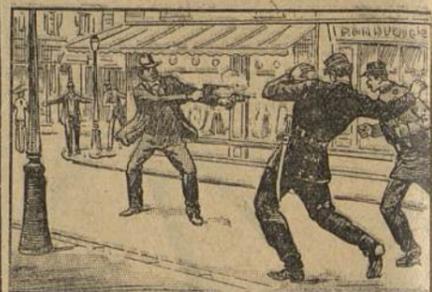
**DRAME DE LA JALOUSIE.** — La fille d'un officier marinier en retraite avait été la maîtresse d'un forgeron, qu'elle quitta il y a peu de temps.

Celui-ci qui habitait Marseille, fut fort irrité de cet abandon et il vint pour avoir une explication avec la jeune fille. Il la rencontra sur le boulevard de Tessé. Comme elle sortait de l'hôtel Belvédère en compagnie d'un monsieur, il attendit que celui-ci l'eût quittée, s'avançant vers elle, il déchargea à deux reprises son revolver sur la jeune femme, qui, atteinte au flanc par les deux projectiles, s'abattit sur le sol.

De passants accoururent et tandis que l'un d'eux désarmait le meurtrier d'un coup de canne, d'autres le maintenaient ; d'autres enfin transportèrent en hâte la victime à l'hôpital civil où elle ne tarda pas à expirer.

Le coupable a déclaré qu'il avait été aveuglé par la colère en voyant sa maîtresse avec un autre.

TOULON.



**UN AGENT TUÉ.** — Après avoir menacé de ses deux revolvers le caissier d'une banque, un ouvrier italien prit la fuite. Deux agents se lancèrent à sa poursuite. Sur le point d'être rejoint, l'individu se retourna, sortit ses revolvers et fit feu. Un des agents, a trébuché en pleine poitrine, fut tué net. L'insubordonné a été arrêté le lendemain.

MARSEILLE.



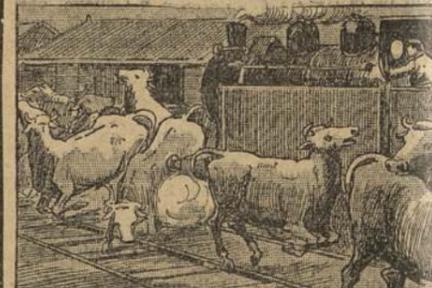
**TRAGIQUE PARTIE DE CANOT.** — Au cours de la fête patronale de Poncey, deux jeunes filles faisaient une partie de canot sur la Saône, en compagnie de leurs fiancés. Tout à coup, la barque chavira. Les quatre promeneurs tombèrent à l'eau. Malgré les efforts des jeunes gens, les deux jeunes filles se sont noyées.

DIJON.

**TUÉ PAR UNE AUTO.** — Un marchand de vins de Mâcon allait avec des amis en automobile dans le vignoble. A la sortie de Mâcon, au hameau de la Coupée, sa voiture rencontra à bicyclette qui débouchait d'un chemin faisant angle droit avec la route. C'était un jeune homme de 14 ans, garçon de course chez un boucher. Il fut acoché par la voiture, traîné quelques mètres et, quand on le releva, il était mort. La tête avait été mise en boîtes.

Le parquet est sur les lieux. L'accident s'est produit parce qu'une théorie de voitures placées à gauche de la route empêchèrent le conducteur d'auto et le cycliste de se voir.

MACON.



**UN TROUPEAU TAMPONNÉ.** — Pendant la nuit, un train était sur le point d'arriver en gare quand, dans l'obscurité, il heurta un troupeau de moutons qui se trouvaient sur la voie. Un choc violent se produisit. Les voyageurs en furent quitte pour la peur. Mais trois bêtes furent tuées et une quatrième eut les jambes brisées.

MACON.



**GARDE CHAMPÊTRE ET CAMBRIOLEURS.** — Surpris par un garde champêtre dans une maison de campagne de Car-Brun, trois cambrioleurs s'enfuyaient. Le garde les pourchassa ; mais un des bandits tira sur lui un coup de revolver qui le blessa grièvement. L'infortuné fit cependant feu à son tour. Mais les bandits disparurent dans la nuit.

MARSEILLE.

**Locomotives en ballade**

La nuit, des individus réussirent à s'introduire dans le garage des machines de la Compagnie des mines de Drocourt, sise à la Parisienne, sur le territoire d'Hénin-Liétard, où ils tentèrent de mettre à exécution un projet stupide qui réussit en partie. Il ne s'agissait rien moins que de lancer deux locomotives dans des directions différentes sans mécanicien ni chauffeur.

La machine, tournée vers Hénin-Liétard, qui devait arriver jusqu'en gare, dans l'esprit des auteurs de cet exploit, s'arrêta après avoir accompli un parcours insignifiant. L'autre, mieux lancée, partit à toute vapeur. Elle dévora, à une allure vertigineuse, le parcours séparant la fosse de la Parisienne de celle de Rouvroy-Nouméa. Après avoir brûlé sur son chemin, passages à niveau, disques, sémaphores, elle défonça deux barrières en bois placées à l'entrée du carreau de la fosse, passa sur des taquets, qui, heureusement, lui firent perdre de la vitesse pour venir, finalement, tamponner un train de marchandises, qui arrêta sa course folle.

La machine a subi des avaries. On ne peut s'imaginer rien de plus stupide que la mise en marche de ce monstre d'acier, lancé, la nuit, au risque de provoquer une terrible catastrophe.

La gendarmerie enquête pour découvrir les auteurs de cet acte criminel.

**La greffe des yeux**

Un message de New-York au *Globe* dit que le *San-Francisco Call* publie une histoire des plus étranges au point de vue médical.

Un aveugle de Denver, du nom d'Abrams, a demandé qu'on lui accordât les organes visuels d'un individu qui soit subit bien tôt la peine capitale. A sa demande sont jointes les explications d'un chirurgien de Denver qui dit accepter de tenter la greffe de la cornée des yeux du condamné sur les yeux de son client. Si satisfaction est accordée à cette demande, le chirurgien assistera à l'exécution du bandit, et sitôt la mort officiellement constatée, il enlèvera les yeux du condamné, les placera dans une solution saline et se rendra en hâte dans un hôpital voisin où il fera l'opération projetée.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ 16, rue Drouot - PARIS

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

**POUR 40 CENTIMES** en timbres poste Envoi franco petite boîte

**POMMADE MOULIN** qui guérit toutes les Maladies de Peau BOUTONS, GERÇURES, GREVASSES et rend en 2 Jours les Mains douces et blanches 40 ans d'existence, 4 millions de guérisons Petite boîte 0fr.40 Le Pot 2fr.50 Pharmacie MOULIN 30, Rue Louis-le-Grand PARIS. (et bonnes Pharmacies)

Concours n° 43 (8 séries)

**OU SONT-ILS???**

**HUITIÈME SÉRIE**

Où sont-ils? Voilà, amis lecteurs, la question que nous vous posons et que nous vous demandons de résoudre. Lisez avec beaucoup d'attention la petite légende qui se trouve à gauche du dessin : au premier abord elle ne vous dira probablement pas grand-chose, mais en réfléchissant bien elle vous suggérera une idée, un nom, un mot qui n'y est pas écrit mais que vous devinez certainement. Ce mot sera le nom de la ville où se cache un mystérieux personnage. Voici un exemple pour mieux vous faire comprendre :  
— Légende : « Je suis bien vieux et j'ai besoin de

**UN PHONOGRAPHE DANS CHAQUE FAMILLE (SUCCÈS ENTHOUSIASTE)**

**L'APPAREIL** vendu **80 fr.** est donné **POUR RIEN** PARTOUT

à tout acheteur de la série **Grands Disques "IDÉAL"** de 30 cm de diamètre d'art de 100 morceaux sur

**7 fr. PAR MOIS A TOUS ET PARTOUT 8 JOURS A L'ESSAI**

Plus de pavillon encombrant, Incommodé, sonnante le métal, mais la caisse de résonance en bois, qui, sans rien enlever de la force, ni de l'intensité des sons, donne une réalité d'expression inconnue jusqu'ici.

On le sait, les instruments en bois, pourvus d'une caisse de résonance, le violon et le violoncelle surtout, sont ceux qui se rapprochent le plus, qui se confondent, dirions-nous, avec la voix humaine.

C'est ce qui a mis les inventeurs sur la trace de l'incomparable merveille, le phonographe sans pavillon.

**IDÉAL**: le plus beau phonographe se vend **80 fr.** **IDÉAL**: les meilleurs disques du Monde, enregistrement direct, série d'art, 30 centimètres de diamètre, double face, se vendent **4 francs.**

**FOURNITURE IMMÉDIATE**



**UN COUP DE THÉÂTRE!**

Après de longues années de recherches, le phonographe se classe définitivement parmi les instruments de musique à caisse de résonance. — Plus de pavillon métallique, et par ce fait, plus aucune vibration! La voix des chanteurs et le son des instruments sont reproduits mathématiquement, sans la moindre déformation et sans bruit mécanique. On entend maintenant les nuances les plus subtiles du chant, le sentiment est prodigieusement exprimé et l'émotion de l'artiste se communique à l'auditeur!!! Le Miracle apparaît grandiose!! Les Temps sont venus!! Et c'est la réalité, la vie, l'art, en un mot, dans sa suprême beauté.

La dernière merveille **IDÉAL**, le phonographe sans pavillon, chante et parle comme l'artiste en personne, sans aucune différence.

Nous garantissons nos prix près de **30 % Moins Chers** qu'au comptant et nous accordons à chacun

**L'Appareil "IDÉAL" et le grand Diaphragme des Concerts**

PRIX : 80 fr. partout. **DONNÉ POUR RIEN!!!**

Liste des 100 morceaux, série d'art, des disques "IDÉAL" de 30 cm de diamètre

- OPÉRAS — OPÉRAS COMIQUES, etc.**
1. Faust (Sérénade de Méphisto), chanté par NIVETTE, de l'Opéra.
  2. Roméo et Juliette (Scène des Tombeaux), par MARIO, de l'Opéra-Com.
  3. Sigurd (Épique des Gardiens), chanté par GAUTHIER, de l'Opéra-Comique.
  4. Samson et Dalila (Mon cœur s'ouvre à ta voix), par M<sup>lle</sup> GUARNEY, de l'Opéra.
  5. Le Mage (Grand Air), chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
  6. Benvenuto Cellini (De l'Art, splendideur immortelle), par ROLLAND, de l'Opéra.
  7. Aïda (O céleste Aïda), chanté par GAUTHIER, de l'Opéra-Comique.
  8. Faust (Scène de l'Église), chanté par NIVETTE, de l'Opéra.
  9. Le Tosa (Le ciel luit d'étoiles), par MARIO, de l'Opéra-Comique.
  10. Si j'étais Roi, Roméo, chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
  11. Mignon (Berceuse), chanté par MARVINI, de l'Opéra.
  12. Carmen (Air du Torsador), chanté par NUCLETTI, de l'Opéra.
  13. Faillasse (Pauvre Faillasse), chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
  14. Manon (Ne bronchez pas), par DULÉZ, de l'Opéra Impér. de St-Petersbourg.
  15. Noëce de Jeannette (Cours mon zingouille) M<sup>lle</sup> HELLERONNER, de l'Op.-Com.
  16. Lakmé, Fantaisie, chanté par MARIO, de l'Opéra-Comique.
  17. Le Frère-aux-Clercs (Les Rendez-vous), duo, chanté par M<sup>lle</sup> HELLERONNER et MELGAT, de l'Opéra-Comique.
  18. Mignon (Duo des Hirondelles), par VALANDRI et NIVETTE, de l'Opéra.
  19. Le Chalet (Vallons de l'Helvétie), par BELLEMINI, de l'Opéra-Comique.
  20. Surcouf (C'est connu dans Saint-Malo), p<sup>o</sup> ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
  21. La Petite Mariée (Le jour où tu te marieras), par RIGAUD, de l'Op.-Com.
  22. La Fauvette du Temple (Duo des Chameliers), par M<sup>lle</sup> HELLERONNER et GASSARD, de l'Opéra de Nice.
  23. La Mascotte (Des envoyés du Paradis), chanté par RIGAUD, de l'Op.-Comique.
  24. Le Grand Mogol (Air du Chantant), p<sup>o</sup> ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
  25. La Veuve Joyeuse (Valse), chanté par RIGAUD, de l'Opéra-Comique.
- ROMANCES — CHANSONNETTES GRANDS AIRS**
26. Pauvres Fous, par ROLLAND, de l'Op.
  27. Si vous y consentez, Madame, chanté par MELGAT, de l'Opéra-Comique.
  28. Ma Normandie, chanté par MELGAT, de l'Opéra-Comique.
  29. Ah! si les fleurs avaient des yeux, chanté par F. MARTY.
  30. Le Réve passe, chanté par ELVAL.
  31. La Voix des Chênes, chanté par NUCLETTI, de l'Opéra.
  32. Amour Napolitain, par E. DITAN.
  33. Reviens, chanté par JACUS.
  34. Vous êtes Jolie, de DEXMER, chanté par VIANNEC, de l'Opéra-Comique.
  35. A Dame Jolie, chanté par GALAND, de l'Opéra-Comique.
  36. Chanson d'hiver, chanté par RIGAUD, de l'Opéra-Comique.
  37. Le Cor de Flegier, p<sup>o</sup> NIVETTE, de l'Op.
  38. Vieux Fou (avec cloches), chanté p<sup>o</sup> ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
  39. Il suffit d'un frotteur, par JACUS.
  40. La Chanson des Bies d'Or, chanté par MELGAT, de l'Opéra-Comique.
  41. Je veux la voir, chanté par VALLEZ.
  42. Chant de Berger, chanté par BERGHEZ, de l'Alhambra.
  43. Je vous aime d'amour, par MARTY.
  44. Le Credo du Paysan, chanté par NUCLETTI, de l'Opéra.
  45. La Gitana (Chanson espagnole), par ELVAL, du Th. Royal de La Haye.
  46. Le Passeur du printemps, chanté par MELGAT.
  47. Etolle d'Amour, chanté p<sup>o</sup> VIANNEC, de l'Opéra-Comique.
  48. Réve de Courtisane, chanté par F. MARTY, des Concerts Parisiens.
  49. Tyrolienne Jolie (Tyrolienne), chanté par CHARLESSEY, de l'Alhambra.
  50. Marius à Paris, chanté par BERGHEZ, de l'Alhambra.

**29 MOIS DE CRÉDIT**

C'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des 100 morceaux, sur grands disques 30 cm, le tout au grand complet, et que l'acheteur ne paie que 7 francs par Mois, jusqu'à complète libération du prix total 200 francs.

Nous Vendons en confiance. Rien à Payer d'avance.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

**GIRARD & BOITTE \* O. L. à PARIS** Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes des PHONOGRAPHS et DISQUES "IDÉAL"

**75 BULLETIN DE SOUSCRIPTION** Les souscripteurs déclarent acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, la Collection des 100 morceaux choisis sur grands disques IDÉAL double face de 30 cm avec l'appareil complet donné gratuitement, aux conditions énumérées, c'est-à-dire par paiements mensuels de 7 fr., jusqu'à complète liquidation de la somme de 200 francs, prix total (dernier versement 4 francs).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1921

Nom et Prénoms \_\_\_\_\_

Profession ou Qualité \_\_\_\_\_

Domicile \_\_\_\_\_

Département \_\_\_\_\_

Gare \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Prrière de bien indiquer la qualité ou profession. Prrière de remplir le présent bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de

**GIRARD & BOITTE \* O. L.** 46, Rue de l'Echiquier, PARIS (x<sup>arr</sup>.)

Achetez cette Collection formidable, majestueuse et sublime de 100 MORCEAUX, sur grands disques "IDÉAL", série d'art, de 30 cm de diamètre, pour le prix seul des disques: 50 doubles disques à 4 francs net, soit **200 francs**, payables avec **29 Mois de Crédit**, à raison de **7 francs par Mois** (4 francs le dernier mois).

L'appareil, qui se vend 80 fr. partout, est donné pour rien. N'hésitez pas! Les nouveaux disques "IDÉAL", Série d'art, sont enregistrés directement, ce qui est la dernière perfection. N'achetez plus les disques obtenus par duplication mécanique d'après de vieux enregistrements sur cylindres!

**COMPAREZ** Collection formidable et sublime de 100 Morceaux et **JUGEZ!!**

m'appuyer sur un bâton pour ne pas trébucher. Le mot à trouver serait *canne* (ville de Cannes). Ce concours aura 8 séries, soit 8 noms de villes à trouver.

Les huit solutions devront nous parvenir avant le 15 octobre, dernier délai. Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Pensez de n'y joindre ni timbres, ni manuscrits.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés. Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les huit solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page. Les prix en nature ne peuvent en aucun cas être convertis en espèces.

**MAGIE NOIRE et SORCELLERIE** - Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des magiciens; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Ecrire Maison Grésil, 2, rue Amélie, Paris.

**INFAILLIBLE ET SERIEUX** Pour soumettre, même à distance, un perso... au concours de votre choix, demandez à J. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*. GRATIS

**J'ENVOIE** Discretément Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 4 francs. Envoi recom. 45 cent. en plus. M<sup>lle</sup> L. BADOR, 49, rue Bichat, Paris.

Prix des Abonnements: FRANCE: 6 francs par an — ETRANGER: 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50 pour recevoir franco à domicile Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 3 **CONCOURS N° 43 OU SONT-ILS?** BON N° 3 Conserver ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

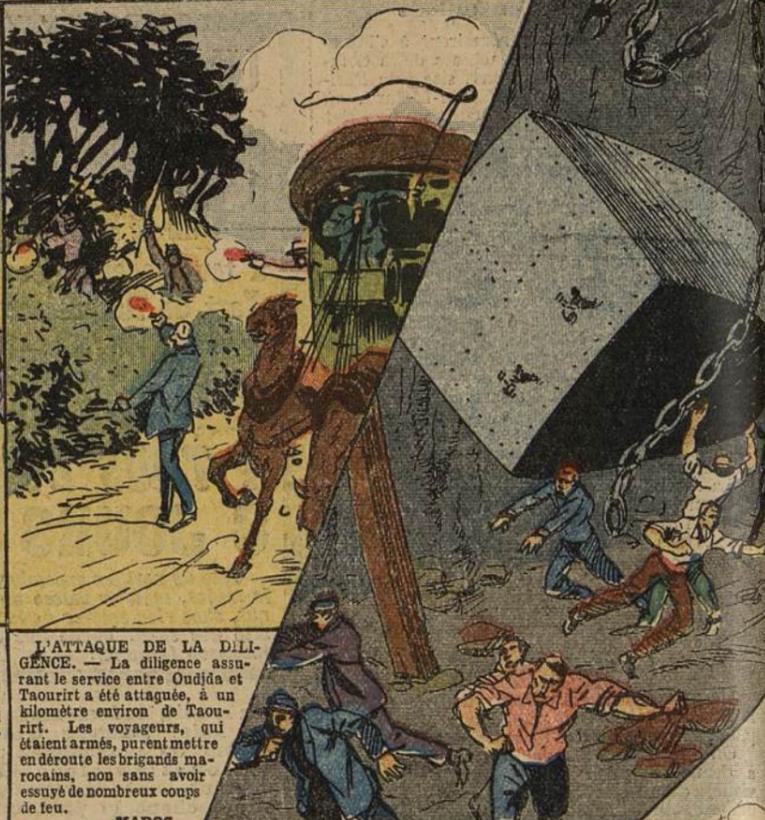
Nous commencerons dans notre prochain numéro un nouveau Concours G. LAFLEMM, Reporter fantaisiste



**L'ONDREMENT D'UN TOIT.** — Dans une fabrique de constructions mécaniques de Barcelone, le toit d'un atelier s'est effondré sur les ouvriers. Les voisins et une équipe de sauveteurs accoururent immédiatement sur les lieux de l'accident et dégagèrent des matériaux écrasés une fillette morte, âgée de 8 ans. Trois ouvriers sont gravement atteints.  
ESPAGNE.



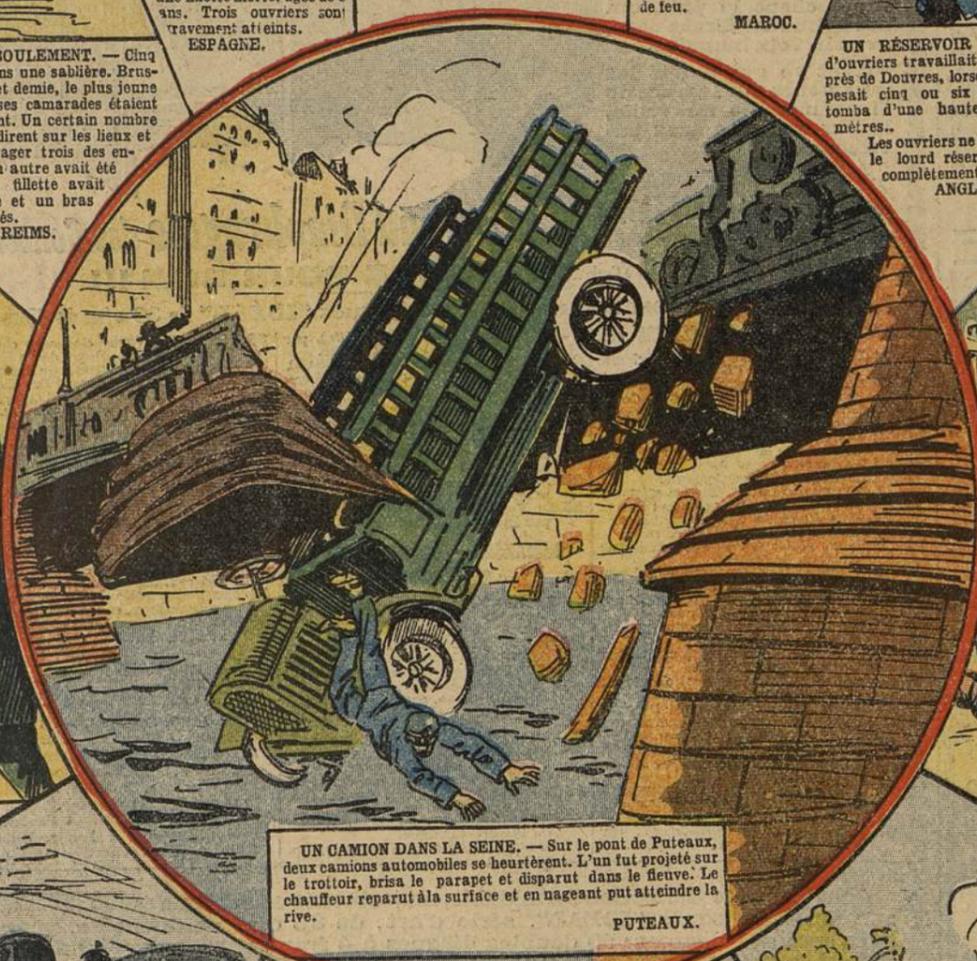
**EXPLOSION D'UNE BOMBE.** — Une bombe a fait explosion à Constantinople. Quatre personnes ont été tuées et dix-sept blessées. Le comité révolutionnaire, qui avait déclaré qu'on entendrait parler de lui pendant les fêtes du Barâm, a tenu sa promesse.  
TURQUIE.



**L'ATTAQUE DE LA DILIGENCE.** — La diligence assurant le service entre Oudjda et Taourirt a été attaquée, à un kilomètre environ de Taourirt. Les voyageurs, qui étaient armés, purent mettre en déroute les brigands marocains, non sans avoir essayé de nombreux coups de feu.  
MAROC.



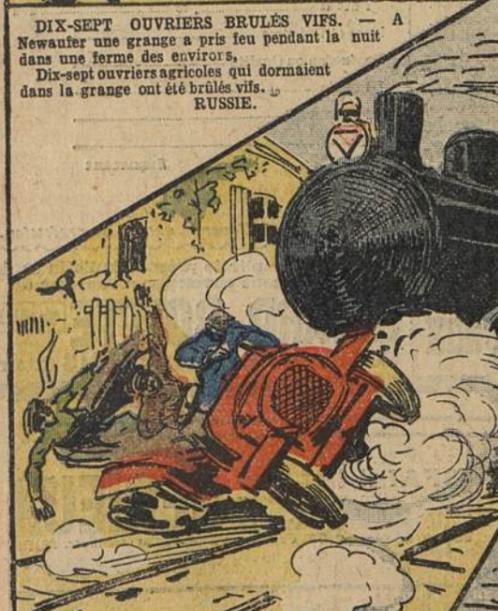
**CINQ ENFANTS SOUS UN EBOULEMENT.** — Cinq enfants étaient allés jouer dans une sablière. Brusquement, vers cinq heures et demie, le plus jeune accourut et déclara que ses camarades étaient pris sous un éboulement. Un certain nombre de personnes se rendirent sur les lieux et on parvint à dégager trois des enfants, mais un autre avait été étouffé. Une fillette avait une jambe et un bras fracturés.  
REIMS.



**UN CAMION DANS LA SEINE.** — Sur le pont de Puteaux, deux camions automobiles se heurtèrent. L'un fut projeté sur le trottoir, brisa le parapet et disparut dans le fleuve. Le chauffeur reparut à la surface et en nageant put atteindre la rive.  
PUTEAUX.



**UN RÉSERVOIR S'ÉCOULE.** — Une équipe d'ouvriers travaillait au fond d'un puits de mine près de Douvres, lorsqu'un énorme réservoir, qui pesait cinq ou six tonnes, se détacha et tomba d'une hauteur de quatre cents mètres. Les ouvriers ne purent se garer et le lourd réservoir en écrasa complètement trois.  
ANGLETERRE.



**DIX-SEPT OUVRIERS BRULÉS VIFS.** — A Newauser une grange a pris feu pendant la nuit dans une ferme des environs. Dix-sept ouvriers agricoles qui dormaient dans la grange ont été brûlés vifs.  
RUSSIE.



**PROMENADE FATALE.** — Près du port de Lynetten, dans la rade extérieure, un canot automobile, monté par six ou sept personnes, a chaviré. On est parti aussitôt à son secours, mais on n'a retrouvé sur le lieu de l'accident que des casquettes et quelques agrès du canot.  
DANEMARK.



**RIXE TRAGIQUE EN MER.** — A la suite d'une violente discussion survenue en pleine mer, entre un matelot et un Indien, sur une drague anglaise, le matelot s'arma d'une barre de fer et l'Indien d'un rasoir. Un combat sauvage s'engagea. L'Indien fut assommé à coups de barre de fer.  
ALGÉRIE.



**UN AUTOBUS FRACASSE.** — Un autobus qui assurait le service entre Nice et la frontière transportait un dizaine de voyageurs, lorsque à un coude du chemin, il alla se jeter contre des rochers. Le choc fut épouvantable. Des voisins accoururent et organisèrent les premiers secours. Il y avait neuf blessés qui furent transportés à Nice. L'état de trois d'entre eux est grave.  
NICE.